



**Une analyse sémantique des prépositions  
française et norvégienne *dans* et *i* en emploi  
spatial et temporel**

**FRA-3901**

**Espen J. Klævik-Pettersen**

*Mastergradsoppgave i Fransk Språk*

*Fakultet for humaniora, samfunnsvitenskap og lærerutdanning*

*Universitetet i Tromsø*

*Våren 2010*



## TABLE DES MATIÈRES :

INTRODUCTION .....	1
La structure du mémoire .....	3
<b>1. Chapitre I : Introduction générale à la sémantique prépositionnelle : terminologie et notions centrales.....</b>	<b>4</b>
1.1. Définition de <i>dans</i> tirée du Petit Robert .....	4
1.2. La cible et le site .....	6
1.3. Domaine d'emploi.....	7
1.3.1. L'espace .....	8
1.3.2. Le temps .....	11
1.4. L'unité sémantique de la préposition .....	13
1.4.1. La polysémie verticale .....	14
1.4.2. La polysémie horizontale.....	14
<b>2. Chapitre II : La théorie du prototype.....</b>	<b>17</b>
2.1. Catégorisation et sémantique lexicale.....	17
2.2. Catégorisation à l'aristotélicienne : le courant objectiviste.....	18
2.3. La théorie du prototype.....	20
2.4. Ressemblance de famille.....	23
2.5. La polysémie et la version étendue du prototype .....	24
<b>3. Chapitre III : <i>Dans</i> spatial.....</b>	<b>28</b>
3.1. Traitement topologique de la préposition dans .....	29
3.2. La relation contenant/contenu.....	37
3.3. Récapitulation.....	44
<b>4. Chapitre IV : <i>Dans</i> temporel .....</b>	<b>47</b>
4.1. Qu'en disent les dictionnaires?.....	48
4.1.1. Définition de <i>dans</i> temporel du Grand Robert de la Langue Française .....	48
4.1.2. Définition de <i>dans</i> temporel du Grand Larousse de la Langue Française .....	49
4.1.3. Définition de <i>dans</i> temporel du Trésor de Langue Française .....	50
4.2. Dans temporel : premier usage.....	51

4.3. Dans temporel : second usage.....	54
4.3.1 Un site très sensible .....	56
4.3.2 La préposition <i>om</i> en norvégien.....	58
4.3.3. <i>Dans</i> vs. <i>Après</i> : une division de travail? .....	59
4.3.4. Une solution possible .....	61
<b>5. Chapitre V : <i>Dans</i> comme catégorie prototypique .....</b>	<b>66</b>
5.1. Pourquoi un traitement prototypique?.....	66
5.2. La préposition <i>dans</i> : est-elle un terme monosémique ou polysémique?.....	68
5.3. <i>Dans</i> spatial .....	69
5.4. <i>Dans</i> temporel.....	72
5.5. La catégorie polysémique de <i>dans/i</i> présentée en réseau sémantique.....	74
Conclusion.....	80
<b>Bibliographie : .....</b>	<b>82</b>

## INTRODUCTION

L'objet de cette étude est de livrer une analyse sémantique comparative des prépositions française et norvégienne *dans/i* en emploi spatial et temporel. Or, comme un traitement exhaustif des deux prépositions semble trop hardie dans le cadre de la présente étude, l'intérêt principal porte sur la préposition française *dans*. La comparaison va par conséquent le plus souvent de *dans* à *i*.

Pour le domaine spatial je m'appuierai sur l'analyse menée par le linguiste belge Claude Vandeloise dans son livre de 1986, *L'espace en français*. J'examinerai son exposé de la préposition *dans* tout en comparant celle-ci, chemin faisant, avec la préposition *i*, généralement considérée comme sa contrepartie en langue norvégienne. Dans un premier temps, j'essayerai de transférer les traits de Vandeloise à la préposition norvégienne pour ainsi tester à quel degré les usages se correspondent. La démarche est simple : je traduis les propositions et les phrases utilisées par Vandeloise pour vérifier si la préposition *dans* correspond ou non à la préposition norvégienne. Je considère, en tant que parler natif du norvégien, que ma maîtrise de ma langue maternelle est la garantie d'une traduction correcte et que mes propres intuitions linguistiques suffisent pour décider entre des formes acceptables et inacceptables. Si j'ai hésité sur l'acceptabilité d'une forme ou proposition, j'ai consulté l'opinion d'autres personnes au sujet.

Dans un deuxième temps, je m'attacherai à élargir le cadre comparatif pour y inclure également le domaine temporel. Comme ce domaine n'a pas été traité dans l'étude de Vandeloise, il faudra recourir à d'autres sources pour trouver des exemples nécessaires à une comparaison continue. À ces fins, on consultera trois dictionnaires francophones importants : *Le Grand Robert de la Langue Française*, *Le Grand Larousse de la Langue Française* et *Le Trésor de la Langue Française*. Ici, en passant du domaine spatial au domaine temporel, la question cruciale est évidemment de savoir si le niveau de correspondance entre les deux langues se maintient, diminue ou croît.

Or, une enquête comparative sur le sens d'une préposition ne pourrait se contenter d'une approche purement descriptive. Il ne suffit pas d'examiner une préposition en emploi spatial et temporel, il faudra également s'attacher à étudier les liens qui unissent ces domaines. À ces fins, on examinera une étude générale sur la préposition française menée par

le linguiste belge Ludo Melis, intitulée *La préposition en français* (2003). Une théorie cognitivo-sémantique, *la théorie du prototype*, jouera également un rôle important dans la présente étude, et l'exposé de cette théorie est fondé sur le célèbre livre *La sémantique du prototype* (1990) de Georges Kleiber. Ces deux ouvrages forment ainsi la plateforme théorique nécessaire à l'analyse sémantique des prépositions *dans/i*.

Il faudrait peut-être essayer de clarifier les choix qui sont à la base de cette étude et qui lui ont donné sa forme. Le choix de la préposition *dans* trouve partiellement sa motivation dans sa fréquence d'usage très élevée : elle est parmi les prépositions françaises les plus importantes. Deuxièmement, et peut-être contrairement aux prépositions *à* et *de* plus fréquentes, la préposition *dans*, malgré sa fréquence d'usage élevée, n'a pas été grammaticalisée jusqu'à perdre beaucoup de son sémantisme. Ce double constat, le rôle important de la préposition dans la langue française et son sens bien développé, a été le facteur prééminent dans le choix de *dans* comme objet de l'étude. De plus, j'ai l'impression que *dans* n'a pas encore fait l'objet d'un très grand nombre d'études linguistiques.

Le choix de Vandeloise s'explique par un raisonnement similaire et procède de façon naturelle du choix de *dans* comme objet de l'étude. *L'espace en français* fait déjà depuis longtemps partie de la littérature prépositionnelle canonique et sert toujours, plus de vingt ans après sa publication, de référence classique pour de nombreuses études prépositionnelles. En plus, l'attention consacrée à la préposition *dans* n'y est pas négligeable.

Le choix d'une approche comparative se trouve justifié par un raisonnement double. Certes, une telle approche offre un avantage d'ordre didactique : les apprentis norvégiens de la langue française y trouveront une source à consulter pour vérifier si cette préposition correspond bien à la préposition norvégienne *i*, ou si par contre les deux prépositions divergent. La seconde raison, plus importante, est également beaucoup plus complexe : une étude comparative en linguistique peut toujours aider à éclaircir les logiques fondamentales qui sont à la base de tout langage; une telle étude présente par conséquent un moyen à trier l'universel de nos processus cognitifs du particulier de nos langues. Ce raisonnement est compliqué et ne saura être qu'esquissé dans la présente étude.

Finalement, le norvégien comme langue comparative a été choisi parce que c'est ma langue maternelle.

## La structure du mémoire

Le premier chapitre servira à établir une méthodologie adéquate. Les termes théoriques nécessaires y seront présentés, comme la notion de *domaine d'emploi* ainsi que les termes prépositionnels de *cible* et *site*. Le chapitre clôturera par un examen détaillé des domaines spatial et temporel et des questions principales qui s'y posent pour le linguiste. Ces questions ont été réunies et présentées de manière éclairante par le linguiste belge Ludo Melis dans son travail *La préposition en français*, qui dès lors nous servira de référence théorique.

Le second chapitre présente les principales thèses d'une théorie cognitivo-sémantique, la théorie du prototype, qui s'avère importante pour la présente étude et à laquelle a été portée une attention particulière. La présentation sera basée sur l'ouvrage *La sémantique du prototype* de Georges Kleiber.

Le chapitre III donnera un parcours de l'ouvrage classique de Claude Vandeloise, *L'espace en français*, et de son traitement de la préposition *dans* en emploi spatial. L'analyse de Vandeloise sera examinée de près en même temps que, chemin faisant, ses propositions seront traduites en norvégien. Les convergences et divergences qui se dévoilent en chemin ouvriront la porte à des discussions comparatives.

Dans le chapitre IV nous entamerons l'emploi temporel de la préposition *dans*. Comme point de départ on aura recours à quelques définitions tirées de trois dictionnaires francophones importants : *Le Grand Robert de la Langue Française*, *Le Grand Larousse de la Langue Française* et *le Trésor de la Langue Française*.

On clôturera l'étude par le chapitre V, qui reprend certaines trouvailles des chapitres précédents et les résume à la lumière des connaissances théoriques acquises ; en particulier, les prépositions *dans/i* seront présentées en réseau sémantique et envisagées comme des catégories prototypiques structurées par une *ressemblance de famille*.

# 1. Chapitre I : Introduction générale à la sémantique prépositionnelle : terminologie et notions centrales

Afin d'entamer le sémantisme de la préposition *dans*, il nous faudra un point de départ. À ces fins, on consultera dans le premier paragraphe l'entrée de la préposition dans le dictionnaire français *Le Petit Robert de la Langue Française*. Comme on verra, cette entrée fournit une définition générale de la préposition, entreprend un découpage en *domaines d'emplois*, et laisse également entrevoir les termes sémantiques fondamentaux de la relation prépositionnelle, à savoir *le site* et *la cible*, qui seront évolués plus précisément dans le paragraphe 1.2. La notion de domaine d'emploi sera examinée plus en détail dans le paragraphe 1.3., qui est structuré en deux sous-paragraphes, consacrés respectivement aux domaines spatial et temporel. La présentation des domaines suivra de près les chapitres correspondants de l'ouvrage *La préposition en français* de Ludo Melis. Le paragraphe 1.4. soulève la question de l'unité sémantique de la préposition et comporte également deux sous-paragraphes 1.4.1. et 1.4.2., qui présentent deux réponses possibles à cette question. Je signale à l'avance que la présente étude adhère à *la polysémie horizontale*, présentée dans le paragraphe 1.4.2.

## 1.1. Définition de *dans* tirée du Petit Robert

Comme introduction initiale au sens de la préposition *dans*, on consulte le dictionnaire *Le Petit Robert*, édition de 2003 :

« **Dans**...prép. – *denz* adv. XII<sup>e</sup> ; a remplacé *en* comme prép.; lat.pop. *de intus*, renforcement de *intus* « dedans » Préposition indiquant la situation d'une personne, d'une chose par rapport à ce qui la contient...**1.** Marque le lieu. *Objet rangé dans une boîte. Être dans Paris. Entrer dans sa chambre, à l'intérieur de. Monter dans une voiture. → 1.en. S'asseoir dans un fauteuil. Lire dans un livre, dans un journal. – Sur; à. Embrasser qqn dans le cou. Recevoir un coup de pied dans les fesses. – Apercevoir qqn dans la foule. → parmi* (cf. Au milieu, au sein de). *Vivre dans ses meubles. \* FIG. Entrer dans un complot. Entrer dans une famille. Être dans l'enseignement. C'est dans ses projets* (cf. Faire partie\* de). *Ce n'est pas dans ses goûts, ses idées. On trouve cette idée dans l'œuvre de Descartes, et PAR EXT: C'est dans Descartes. → chez. On l'admire dans tout ce qu'il fait. → 1.en.* « C'est dans son impuissance



que l'homme a trouvé le point d'appui, la prière » (Hugo) – Loc *L'un dans l'autre\**.

**2.** Marque la manière. *Être dans une mauvaise position. Tomber dans la misère.* « *Une nymphe souriante dans tout l'éclat de sa blanche nudité* » (Gautier). – *Agir dans les règles.* → **selon** (cf. D'après). LITTÉR. *Dans la perfection.* → **à.** *Maison construite dans tel style.* – *Dans l'attente, dans le but, dans l'espoir de.* Mot pris dans tel sens. → **avec.** « *Adieu. - Dans quel dessein vient-elle- de sortir ?* » (Racine). **3.** Marque le temps, indique un moment, une époque. → **lors** (de), **3.pendant.** *Cela lui arriva dans son enfance. Ce sera fait dans les délais convenus. Dans un premier temps.* \* Pour rapporter à une date future (cf. D'ici). *Quand partez-vous? Dans quinze jours : quinze jours après celui-ci. Repassez dans la semaine* (cf. Au cours\* de). *Dans une minute, dans un instant : bientôt.*

**4.** **DANS LES** (marquant l'approximation). Un chiffre voisin de. *Cela coûte dans les deux cents euros.* → **approximativement, environ** (cf. À peu près\*). FAM. *Elle est dans tes âges.* – *Une robe dans les bleues.* \* CONTR. Hors (de) – HOM. Dam, dent. »

Que ressort-il de cette entrée encyclopédique tirée du *Petit Robert*? Elle commence par l'étymologie, commentant que *dans* a remplacé *en*, (qui provient de la préposition latine *in*). Comme on sait, ce remplacement est seulement partiel, vu que *en* existe aussi en français moderne. De là, le dictionnaire passe à une définition générale de la préposition *dans* :

DÉFINITION : préposition indiquant la situation d'une personne, d'une chose par rapport à ce qui la contient.

Ensuite, l'emploi de *dans* est divisé en quatre catégories selon que la préposition exprime : 1. Le lieu. 2. La manière. 3. Le temps. 4. L'approximation.

Chaque catégorie est illustrée par de nombreux exemples. À plusieurs reprises, le dictionnaire informe que tel ou tel emploi de la préposition est en concurrence avec d'autres prépositions, en renvoyant aux entrées pertinentes pour une comparaison plus exacte. Il est intéressant d'observer que l'emploi dit « figuré » est rangé dans une sous-catégorie des emplois locaux. Les frontières entre les catégories sont largement floues et relèvent d'un jugement subjectif porté sur les différentes instances. Par exemple, on pourrait discuter si « agir dans les règles » appartient au domaine de la manière ou à la catégorie figurée, etc...

Le découpage en *domaines d'emploi* est une approche traditionnelle, voire universelle, empruntée dans les dictionnaires aussi bien que dans les études linguistiques générales. Le nombre de domaines ainsi que leur structuration interne font cependant l'objet d'une variation

considérable. La linguistique, moins touchée que les dictionnaires par des considérations d'ordre didactique, semble en général exploiter une tripartition de base : 1. Domaine spatial, 2. Domaine temporel, 3. Domaine notionnel/figuré.

Dans la présente étude, seuls les domaines spatial et temporel seront considérés. Si un exemple provenant du domaine notionnel parfois y est inclus, ce n'est que pour illustrer un aspect spécifique quelconque.

Certes, la définition générale fournie par *Le Petit Robert* est une parmi d'autres qui ne se distingueraient pas en l'essentiel. L'auteur a bien fait d'utiliser le nom verbal assez neutre de *situation*, évitant ainsi le mot *localisation*, plus chargé d'une interprétation spatiale. L'important, me semble-t-il, réside dans le fait que la définition donnée discerne clairement deux entités distinctes : quelque chose qui doit être situé, et quelque chose par rapport à quoi cette situation se réalise. Ces entités sont actuellement à examiner de plus près.

## 1.2. La cible et le site

En description sémantique, la préposition est un mot connecteur qui relie deux termes et exprime une relation entre ceux-ci. En langue française, les termes de la préposition sont normalement nommés *la cible* et *le site* suivant la terminologie de Claude Vandeloise (*L'espace en français*, 1986).

La cible est parfois nommée le sujet de la relation prépositionnelle ; elle est l'entité qui doit être située dans un sens large (incluant situation spatiale, temporelle, figurée, etc.). Le site, parfois nommé l'objet de la relation prépositionnelle, est donc le "situateur" qui exprime l'objet de référence ou le repère, encore dans un sens très large, qui permet de situer la cible. À titre d'illustration on retient :

*La voiture est sur le pont,*

où la cible est « la voiture » est le site est « le pont » et le rapport entre les deux est un rapport de *localisation*.

Il existe des contraintes référentielles portant sur le choix de cible et site ; ainsi la cible est typiquement une entité relativement petite, difficile à repérer et susceptible de bouger par rapport au site, qui est plus grand et relativement stable. Dans une situation d'énonciation, la cible introduit souvent une information nouvelle tandis que le site est déjà connu. Ces contraintes mènent à une certaine asymétrie dans la relation entre la cible et le site, dont

témoignent les propositions suivantes, empruntées à Vandeloise (Vandeloise, 1986 : *L'espace en français*, p. 34):

*L'épingle est près du château*

? *Le château est près de l'épingle*

Même si la préposition *près de* devrait intuitivement exprimer une relation réciproque entre la cible et le site, on remarque que si la dernière proposition est sinon incorrecte, du moins très bizarre ; c'est qu'elle ne respecte pas les contraintes indiquées ci-dessus, comme le remarque Vandeloise. (Ibid.)

On pourrait encore noter que le choix de site est généralement plus restreint que celui de la cible : vu que le site doit remplir le rôle de localisateur, celui-ci doit nécessairement être pourvu de propriétés qui permettent un repérage de la cible. En emploi spatial, le site doit être doté de propriétés spatiales, topologiques; en emploi temporel, le site doit posséder des propriétés temporelles, c'est-à-dire qu'il doit renvoyer à un laps de temps ou bien à un moment. Un cas intermédiaire très intéressant est offert par des sites qui renvoient à une activité :

*L'événement s'est produit à la fête,*

où le site ne semble être doté de propriétés ni spatiales ni temporelles, mais renvoie à une activité qui se déroule forcément en un lieu, et forcément à un moment donné. Ainsi le site de la préposition, *la fête*, répond-il aussi bien à la question : où l'événement s'est-il produit ? qu'à : quand l'événement s'est-il produit ? La relation entre la cible et le site est autrement dit ambiguë : l'énoncé provient-il du domaine spatial ou temporel? Seul le contexte ou la situation d'énonciation saurait le clarifier.

### **1.3. Domaine d'emploi**

Que faut-il exactement entendre par la notion de *domaine d'emploi*? Dire que le domaine spatial est un domaine possédant des propriétés spatiales, tandis que le domaine temporel possède des propriétés temporelles, n'est pas une réponse très éclairante, parce qu'il reste de comprendre la nature de ces propriétés, ainsi que leur provenance : ces propriétés sont-elles codées dans la préposition même, ou sont-elles plutôt des qualités inhérentes du site?

Le linguiste belge Ludo Melis a entrepris un examen général de la recherche prépositionnelle qu'il présente dans son ouvrage intitulé *La préposition en français*. Il y aborde toutes les questions méthodologiques principales qui se posent pour le linguiste et les présente de manière systématique. Comme les chapitres III et IV seront consacrés à une étude approfondie de l'usage spatial et temporel de *dans*, il convient de considérer en quelque détail son exposé de ces domaines d'emploi, en commençant par le domaine spatial.

### 1.3.1. L'espace

(Ludo Melis, 2003 : *La préposition en français*, pp.59-65)

Dans son exposé sur la sémantique des prépositions, Ludo Melis soulève de nombreuses questions fondamentales à toute investigation prépositionnelle : quelle est la relation entre le sens d'une préposition et le domaine d'emploi dans lequel elle figure ? Quelles sont les relations entre les divers domaines d'emploi? Existe-t-il un domaine d'emploi « primaire » dont les autres domaines ne sont que des dérivations? Et si la réponse à cette dernière question est positive, comment s'opèrent de telles dérivations?

Ces questions posent des problèmes d'ordre sérieux auxquels toute investigation profonde doit faire face. Par la suite, on examinera les solutions possibles indiquées par Melis, en mettant l'accent sur les questions concernant plus directement la présente étude.

Commençant avec la dernière question, on peut sans équivoque constater qu'il existe de bonnes raisons pour considérer le domaine spatial comme primaire. L'intuition primitive que nous avons des prépositions ainsi que de plus érudites recherches lancées par des linguistes vont toutes dans la même direction et renforcent par conséquent la thèse de la primauté du domaine spatial. (Ludo Melis, p. 55) Comme nous avons eu l'occasion de voir, ce sentiment se reflète également dans la tradition encyclopédique, où le sens spatial d'une préposition polysémique figure toujours dans la première entrée. Dire que le domaine spatial est primaire ne revient cependant pas forcément à dire que les autres domaines en sont des dérivations. On reviendra à cette question plus tard.

Considérons la première question de la relation entre le sens de la préposition et son domaine d'emploi. Un trait important dans l'étude de Melis se trouve dans la thèse que l'interprétation d'une préposition naît d'une interaction complexe entre les propriétés sémantiques de la préposition, de ses termes (la cible et le site) et du domaine d'emploi. Ce dernier point est d'une importance cruciale : le domaine d'emploi n'est pas simplement un

*effet de surface* qui résulte d'une interprétation de la préposition et du groupe prépositionnel. Au contraire, le domaine d'emploi est une entité autonome possédant des propriétés spécifiques, données à priori et qui contribuent à l'interprétation globale de l'énoncé; dès lors les propriétés du domaine peuvent intervenir pour modifier le sens de la préposition.

Melis introduit trois propriétés géométriques structurant notre représentation de l'espace. *La granularité* renvoie aux dimensions mises en œuvre pour créer l'espace. On distingue couramment entre des espaces à une, deux ou trois dimensions; les prépositions de la langue française véhiculent normalement deux ou trois dimensions, c'est-à-dire qu'elles désignent des surfaces ou des volumes.<sup>1</sup>

*Le système de coordonnées* organise un espace donné, activé par le moyen d'une combinaison de trois axes unidimensionnels : les axes vertical, frontal et latéral. D'une combinaison de deux axes s'établit un *plan*. Le plan vertical est ainsi la combinaison de l'axe vertical et d'un autre, et le plan horizontal combine les axes frontal et latéral. *La distance* entre objets dans ce système ne connaît qu'une opposition binaire entre distance positive et distance nulle. (Melis, pp. 59-60) Si la distance entre deux objets est nulle, il y a *contact* entre ces objets.

Partant de ces notions géométriques/topologiques, Melis passe à une brève analyse des prépositions *sur/dans*. Son objectif n'est pas de fournir une analyse sémantique exhaustive des prépositions, mais plutôt d'illustrer le fonctionnement des propriétés mentionnées. Comme nous partageons pour l'instant cet objectif, on examinera par la suite sa brève revue de *sur/dans*, même si c'est la préposition *sur* qui y sert de fil rouge et à laquelle l'attention principale porte. Cela nous aide à mieux saisir comment se fait une analyse sémantique d'une préposition. De plus, nous verrons plus tard dans l'étude qu'une propriété normalement associée à la préposition *sur*, à savoir le trait de *contact*, pourrait également jouer un rôle pour les prépositions *dans/i*. Dans le passage à suivre, le numérotage des exemples est le mien et ne correspond pas aux numéros donnés par Melis.

On observe d'abord qu'il classe cette paire de prépositions (*sur/dans*) comme « topologiques. » (Melis, p.61) La configuration classique est illustrée par :

(1) *Le lait est sur la table/Le lait est dans la cuisine* (ibid).

---

<sup>1</sup> Pour une analyse unidimensionnelle de la préposition *à*, voir : Gougenheim G. 1959, "Y a-t-il des prépositions vides en français?", *Le Français Moderne*, no 1 : 1-25.

*Sur* évoque ainsi un espace à deux dimensions et la contiguïté par contact, tandis que *dans* fait intervenir un espace tridimensionnel et la contiguïté par inclusion de la cible dans le site. Le choix du plan pertinent pour *sur* procède du contexte; notre expérience extralinguistique d'une table nous informe que les axes frontal et latéral combinent pour créer le plan horizontal et que le contact se fait sur l'axe vertical et sur la face supérieure. On note également le rôle décisif que joue notre expérience du monde pour trouver la représentation correcte de la cible : le lait doit être contenu dans un récipient quelconque.

(2) *L'affiche colle sur le mur du fond* (Melis, p.62)

Dans ce cas spécial, notre connaissance du monde nous informe que la représentation correcte doit être le plan vertical et que le contact entre la cible et le site doit se produire sur la face extérieure, « celle qui garantit l'accès à la perception, » (ibid.) comme remarque Melis. Encore une autre interprétation est en jeu en

(3) *Le moustique est sur le plafond*, (ibid.)

où le contact se produit sur la face inférieure du site. De ces quelques exemples ressort un point intéressant : les propriétés descriptives proviennent toutes du domaine d'emploi, à savoir l'espace, et le contexte intervient dans la représentation de la scène pour activer les propriétés pertinentes dans chaque instance. La préposition devient ainsi porteuse de ces propriétés spatiales. Lorsque le contexte change, la préposition se vide aisément de ses propriétés antérieures et assume de nouvelles instructions fournies par le contexte. Il existe cependant un frein à ce processus, à savoir le sémantisme de la préposition même. Le sémantisme de la préposition est, comme nous le voyons, moins concret que le sens exact de chaque instanciation. Plutôt, le sémantisme recouvre plusieurs traits primitifs qui développent un sens précis sous la pression du contexte, c'est-à-dire le domaine d'emploi ainsi que les termes prépositionnels.

Poursuivant son analyse, Melis trouve des cas où le contact exprimé par la préposition *sur* n'est pas réel. Ainsi dans :

(4) *Le fauve bondit sur sa proie/Il se penche sur le berceau*. (Melis, p.63)

On ne peut manifestement parler de contact effectif dans ce cas. Toutefois, si l'on admet que le contact peut être *potentiel*, la notion peut être maintenue. Il s'avère par contre plus problématique de sauver la notion de contact dans :

(5) *J'ai entendu cette nouvelle sur les ondes.* (Melis, p.64)

Il serait indubitablement très hardi de parler de contact, même de contact potentiel, dans ce cas. Or, s'il n'y a pas de contact entre la cible et le site, on peut néanmoins affirmer que le site joue le rôle de *support* pour la cible. Cette notion fonctionnelle n'a pas été absente des configurations plus classiques, comme par exemple dans la phrase (1) « *le lait est sur la table* », où la table est bel et bien le support du lait. Mais la différence cruciale réside dans le fait que la notion de support dans cette phrase « peut être conçue comme une résultante des propriétés spatiales canoniques » (Melis, p.64) tandis qu'elle en (5) « semble être la seule à pouvoir motiver l'emploi de *sur* ici. » (Ibid.) Ce constat oblige Melis de ranger le support parmi les traits de base.

En bref, Melis considère *sur* et *dans* comme des prépositions foncièrement topologiques qui peuvent par conséquent être décrites par les notions de granularité, système de coordonnées et distance. Il admet cependant que la notion fonctionnelle, non-topologique de *support* joue un rôle incontestable dans certains cas. On peut même noter une certaine concession dans sa revue des configurations topologiques, comme par exemple lorsqu'il écrit à propos de l'exemple (2) : « ... la face extérieure, celle qui garantit l'accès à la perception. » (Voir-ci dessus) L'accès à la perception n'est sûrement pas un trait topologique, mais plutôt une notion fonctionnelle qui fait intervenir des connaissances extralinguistiques. Dans ce sens, comme on verra, il anticipe les notions fonctionnelles de Vandeloise, sans pour autant les exploiter plus en détail.<sup>2</sup>

On passera maintenant à la considération du domaine temporel en abordant en même temps la deuxième de nos questions initiales : quelle est la relation entre les divers domaines d'emploi?

### 1.3.2. Le temps

Ludo Melis (pp.70-73)

Tout comme l'espace, le temps représente un domaine structuré par des propriétés particulières. Comme le remarque Ludo Melis, renvoyant à la linguiste Anne-Marie Berthonneau, le temps est

---

<sup>2</sup> Par "anticipe," j'entends dans le cadre de la chronologie de la présente étude; *L'espace en français* a été publié presque vingt ans avant *La préposition en français*.

« une succession ordonnée...dotée d'une mesure intrinsèque, fondée sur l'existence du rythme cyclique des jours et des années, et, d'autre part, de point de référence : le moment de l'énonciation ou *maintenant* et le point d'origine de la chronologie conventionnelle, permettant de se repérer dans la structure cyclique. En outre, *maintenant* introduit une rupture entre le passé et l'avenir, entre ce qui s'est produit, qui peut être connu, mais qui ne peut être modifié et ce qui peut se faire et qui est donc inconnu et ouvert. Enfin, le temps est dynamique, il est par nature mouvement. » (Melis, p.71)

Selon Melis, le fait de placer quelque chose dans une partie du temps, un événement par exemple, peut être conçu comme une « localisation temporelle. » (Melis, p.70) Demander *quand* quelque chose s'est passé, c'est presque demander *où dans le temps* cet événement s'est produit. Partant de cette constatation, on peut tenter de garder les notions topologiques pour une description temporelle :

(6) *Nous les avons rencontrés pendant l'été* (Melis, p.71)

On discerne clairement une cible, *la rencontrée*, et un site, *l'été*. De plus la cible et le site sont co-présents, il y a par conséquent lieu de parler de *contact*, et il semble également que la cible soit *incluse* dans le site. Un contact semble également être en jeu dans :

(7) *Il est arrivé sur le coup de midi/sur le soir* (Ibid.)

et l'inclusion semble être maintenue dans :

(8) *Il est passé dans la journée* (Ibid.)

À l'instar de ce que l'on a constaté pour le domaine spatial, les instructions fournies par le site peuvent intervenir pour modifier le sens de la préposition. Dans un cas tel (9), on a manifestement affaire à un usage assez différent de *dans* :

(9) *Il le fera dans trois jours* (Melis, p.72)

où la préposition ne semble plus véhiculer un sens d'inclusion.

Comme il ressort de cette revue très sommaire, il semble que quelques-unes des propriétés spatiales puissent être retenues pour le domaine temporel. Ce sont les propriétés topologiques de contact et d'inclusion qui sont maintenues. Les notions fonctionnelles ne peuvent, selon Melis, « être interprétées dans le domaine temporel. » (ibid.)



Que des propriétés spatiales soient en jeu dans le domaine temporel ne signifie cependant pas que ce domaine soit dérivé du domaine spatial. L'existence d'analogies comme celles observées ci-dessus ne touche pas à l'autonomie du domaine temporel, affirme Melis, donnant trois arguments en support de cette affirmation : « ...l'existence de prépositions qui ne possèdent qu'un des deux emplois comme *chez* ou *devant* et *dès* ; l'existence de propriétés spécifiques interférant avec les composantes propres des prépositions...l'existence de contraintes linguistiques spécifiques. » (Melis, p.73)

Les prépositions *chez* et *devant*, on le sait, sont seulement applicables en domaine spatial et *dès* seulement en emploi temporel. Ce constat est une indication positive en faveur de l'autonomie des domaines. De plus, comme le constate Melis, les domaines d'emploi possèdent des propriétés spécifiques qui interfèrent avec le sémantisme basique des prépositions, modifiant ainsi leurs significations concrètes. La phrase « *dans trois jours* » (voir ci-dessus) s'avère révélatrice, parce qu'elle comporte une manipulation profonde sur la préposition *dans* opérée par les propriétés du domaine temporel. Ce cas spécial sera discuté longuement en chapitre IV, qui traitera de *dans* temporel. Pour l'instant, nous nous contentons d'observer qu'il existe des indications qui militent en faveur de considérer que les domaines spatial et temporel restent indépendants l'un de l'autre, même si, comme remarque Ludo Melis, « ...il existe des transpositions, des passages de l'espace au temps et du temps à l'espace. » (Melis, *ibid.*)

#### **1.4. L'unité sémantique de la préposition**

Ludo Melis (pp. 90-100)

Dans un paragraphe final, Melis aborde la question de l'unité sémantique de la préposition : existe-t-il pour chaque préposition un emploi qui soit central, fondamental, et si oui, quel est le rapport entre cet emploi et les autres emplois?

En premier lieu, Melis constate que la réponse à cette question dépend de ce qu'on entend par « central » ou « fondamental. » Est-ce « l'emploi le plus concret, le plus riche en traits, le mieux connecté aux autres emplois, le moins contraint, le plus fréquent, le plus ancien? » (Melis, p.94)

L'importance de cette question est uniquement surpassée par sa complexité. En gros, deux approches s'affrontent. Les défenseurs de *la polysémie horizontale*, liée à la théorie localiste, voient l'unité sémantique de la préposition dans le principe de *ressemblance de*

*famille* qui organise et relie les différents emplois par le moyen de *prototypes sémantiques*. La *polysémie verticale*, par contre, postule une seule valeur fondamentale, abstraite, dont les emplois réels d'une préposition sont des instanciations concrètes.

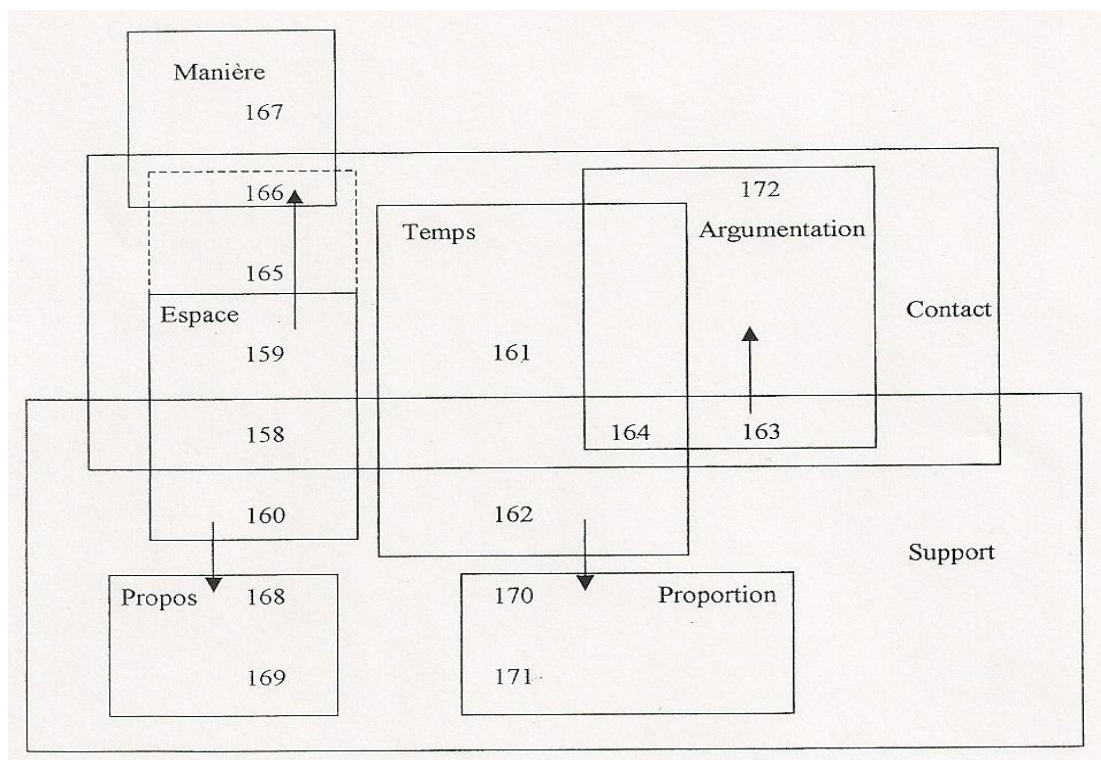
#### **1.4.1. La polysémie verticale** (Melis, pp.98-99)

La théorie de la polysémie verticale cherche à résoudre le problème de l'unité sémantique de la préposition par une distinction nette entre *signification concrète* et *abstraite*. Dans cette optique, il existe deux niveaux foncièrement différents : un niveau de surface, où les emplois concrets de la préposition s'inscrivent avec leurs significations contextuellement déterminées, et un niveau de base, où la signification abstraite, hors contexte, de la préposition est codée. Cette représentation d'un sens général et abstrait est ainsi à priori ni spatiale, ni temporelle, ni figurée; plutôt elle développe ces significations spécifiques en interaction avec plusieurs facteurs présents au moment de l'énonciation, telles les propriétés du domaine d'emploi et celles de la cible ou du site.

L'analyse en deux niveaux accorde par conséquent un statut égal à tous les emplois de la préposition observables dans le langage. Le défi pour le linguiste travaillant dans ce cadre théorique, remarque Melis, est de rendre compte des conditions qui produisent les effets de sens du niveau de surface. On voudrait également y ajouter le défi, aussi considérable, d'arriver à une définition satisfaisante du « vrai » sens du niveau abstrait et sous-jacent.

#### **1.4.2. La polysémie horizontale** (Melis, pp. 91-97)

La théorie de la polysémie horizontale peut être représentée par un schéma du type donné par Melis pour la préposition *sur*. (Melis, p.93, voir ci-dessous) Les propriétés évoquées pour décrire une préposition donnée, à l'occasion la préposition *sur*, forment des axes à partir desquels on peut construire un réseau sémantique qui couvre les différents sens de cette même préposition. Lorsqu'on considère si les différents emplois concrets confirment ou non les propriétés retenues pour la description sémantique de la préposition, on arrive à un ensemble complexe consistant de recouvrements et chevauchements. Ce système de recouvrements est structuré par le principe de *ressemblance de famille*, une notion que nous examinerons en détail dans le chapitre suivant.



Les nombres du schéma renvoient aux propositions fournies par Melis. Les carrés désignent les domaines d'emploi et les propriétés utilisées dans la description sémantique des propositions recensées. Ainsi, la proposition (159) appartient au domaine spatial et vérifie la propriété de *contact*, (160) appartient au domaine spatial et vérifie le trait de *support*, tandis que (158) représente un cas intermédiaire, qui vérifie les deux propriétés de *contact* et *support*, tout en appartenant au domaine spatial. Les flèches indiquent des extensions à partir d'un certain usage dans un domaine donné à un autre usage dans un domaine différent : ainsi les propositions (168) et (169), qui appartiennent au domaine du « propos », sont à considérer comme des extensions du domaine spatial et de l'usage (160), et c'est la propriété de *support* qui les relie et qui a rendu possible cette extension.

Si un tel schéma statique sert de manière excellente à visualiser les liens qui peuvent éventuellement relier les différents emplois, il manque cependant de rendre compte des processus qui sont à la base de ces liens. Plusieurs linguistes ont proposé que le processus de *grammaticalisation* soit le principe structurant du réseau. (Melis, p.94) Dans cette optique, les instances de grammaticalisation ont formé les liens du réseau à travers le temps. Or, tout mouvement dynamique implique forcément un point de départ. Cela veut dire que si cette approche se désiste de postuler une valeur sémantique originelle ou fondamentale qui soit

intacte dans tous les usages possibles, on se voit du moins dans la nécessité de choisir un emploi central pour rendre compte des extensions faites. Comme le réseau se construit au moyen des propriétés sémantiques de ses membres, il semble logique de commencer par les emplois qui manifestent le plus grand nombre de propriétés. Pour les prépositions, ce sont les emplois spatiaux qui sont généralement considérés comme les plus riches en traits. La thèse localiste, souvent adoptée par des linguistes travaillant dans un cadre cognitif, représente ainsi un chemin à emprunter pour rendre compte d'un ensemble comme celui présenté par Melis. (Ibid.)

La présente étude souscrit à la polysémie verticale et la thèse localiste, et dans le chapitre V la tentative sera faite de produire pour la préposition *dans* un réseau sémantique du type fourni par Ludo Melis ci-dessus. Comme déjà mentionné, l'unité de sens dans cette approche dépend de la notion de *ressemblance de famille*. Comme cette notion joue également un rôle important dans l'analyse de *dans* de Vandeloise, il convient maintenant de considérer en détail le principe de *ressemblance de famille* et plus particulièrement la théorie des *prototypes sémantiques*.

## 2. Chapitre II : La théorie du prototype

Dans ce chapitre on examinera une théorie cognitivo-sémantique connue sous le nom de la *théorie du prototype*, qui jouera un rôle significatif dans l'étude de la préposition *dans*. Cette théorie est principalement due à la psychologue Eleanor Rosch et appartient à priori au domaine de la psychologie. Pourtant il existe un point de convergence crucial : la *catégorisation*, une notion intimement liée à la *dénomination* et qui par conséquent intéresse la linguistique aussi bien que la psychologie et qui a assuré une vaste application de la théorie du prototype en sémantique.

Georges Kleiber a résumé les thèses centrales de cette théorie dans son célèbre livre *La sémantique du prototype*, et la présentation suivante est fondée sur son exposé. Le premier paragraphe sera consacré à la connexion entre la catégorisation et la sémantique lexicale. En 2.2. sera présentée la théorie classique de catégorisation, basée sur des *conditions nécessaires et suffisantes*, tandis que 2.3. dévoilera les principales thèses de la théorie du prototype et ses tenants et aboutissants. Les deux derniers paragraphes 2.4. et 2.5. traiteront de la notion de ressemblance de famille et la version « étendue » ou « polysémique » du prototype.

### 2.1. Catégorisation et sémantique lexicale

(Georges Kleiber, 1990 : *La sémantique du prototype*.)

La théorie du prototype, initialement élaborée par la psychologue Eleanor Rosch, e été classifiée de véritable révolution (*the Roschian Revolution*, Kleiber, p.47). Avant d'exposer la théorie, il convient de répondre à la question suivante : Qu'est-ce qu'exactly la théorie du prototype a révolutionné?

La première réponse est : notre compréhension de la catégorisation. L'importance de ce processus cognitif est soulignée par Kleiber : « Cette opération mentale, qui consiste à ranger ensemble des “choses” différentes, se retrouve dans toutes nos activités de pensée, de perception, de parole, dans nos actions aussi... » (Kleiber, pp.12-13)

Catégoriser, cela veut dire regrouper ensemble des choses différentes, par exemple un chêne, un bouleau et un peuplier sous la dénomination commune d'*arbre*. Ou encore, sur un autre niveau, de regrouper tous les chênes individuels observés, en dépit de leurs différences

particulières, exactement sous le nom de - bien sûr – *chêne*. La catégorisation est ainsi « la capacité de dépasser les entités individuelles (concrètes comme abstraites) pour aboutir à une structuration conceptuelle... » (E. Cauzinille-Marmèche, D. Dubois et J. Mathieu dans Kleiber, p.13) La question est de savoir comment s’opère cette catégorisation : quels sont les critères à la base desquels on construit des concepts mentaux, c’est-à-dire des catégories? Or, cette question est à priori pertinente pour la psychologie et non pas pour la linguistique. Cependant si la création d’un concept est un processus cognitif général au delà de la linguistique, il devient linguistiquement pertinent à partir du moment où ce concept est appréhendé par un nom. La dénomination est ainsi le processus par lequel les concepts entrent dans la langue.

Retournant à notre chêne et faisant écho à la question de catégorisation, on se demande cette fois-ci : quels sont les critères qui nous permettent d’employer exactement le mot *chêne* pour un chêne?

On entrevoit maintenant la connexion entre la catégorisation et la sémantique, entre catégorie et sens lexical, connexion que Kleiber résume de manière suivante : « Le mot, ou, pour être plus exact, le morphème, désigne ainsi une catégorie (ou un concept) et s’interroger sur les membres pour lesquels il peut être employé revient à s’interroger sur les membres qui font partie de la catégorie qu’il représente. Vue sous cet angle, la catégorisation devient une affaire proprement sémantique, une affaire de « mot ». » (Kleiber, p.17)

Catégorisation et dénomination s’accompagnent ainsi comme le verso et le recto d’une feuille; eu égard à ce lien étroit, on comprend aisément comment une révolution de la théorie de la catégorisation signifie en même temps une révolution sémantique.

## **2.2. Catégorisation à l’aristotélicienne : le courant objectiviste**

La question centrale de la catégorisation est, nous l’avons vu : comment catégorise-t-on? La réponse classique, qui remonte jusqu’à Aristote, est que la catégorisation est basée sur la reconnaissance de propriétés communes. Les chênes sont catégorisés ensemble parce qu’ils partagent un certain nombre de propriétés communes qui les unissent et qui les séparent d’autres arbres, comme par exemple le bouleau. Qui plus est, ces propriétés communes sont présentées comme des *conditions nécessaires et suffisantes* (CNS). (Kleiber, p.21) Pour savoir si une entité X appartient à une catégorie Y, il faut vérifier si cette entité possède les propriétés de la catégorie. Si l’entité à classer possède bel et bien les propriétés, elle fait partie de la catégorie. Sinon, elle n’en fait pas partie. (Ibid.)

Kleiber résume les caractéristiques de ce modèle de catégorisation de manière suivante : (Kleiber, p.22) :

- (i) Les concepts ou catégories sont des entités aux frontières clairement délimitées.
- (ii) L'appartenance d'une entité particulière à une catégorie répond au système du vrai ou faux : un x quelconque est un chien ou n'est pas un chien, selon qu'il satisfait ou non aux conditions de la catégorie 'chien'.
- (iii) Les membres d'une même catégorie ont un statut catégoriel égal, puisque chaque membre possède les propriétés requises par la définition de la catégorie. Eu égard à la catégorie à laquelle ils appartiennent, chaque membre est un aussi « bon » membres que les autres. »

On y ajoutera que ce ne sont pas que les membres d'une même catégorie qui possèdent un statut égal : les propriétés définitoires sont également considérées comme égales au sein de la catégorie. L'ensemble de ces propriétés, dont toutes possèdent le statut d'être des conditions nécessaires et dont la conjonction est suffisante, forme le sens du mot.

La théorie classique des CNS présente ainsi une optique rigide des catégories et par conséquent une compréhension aussi rigide du sens lexical : les catégories sont fermées, clairement délimitées l'une de l'autre, et les mots de nos langues qui représentent ces catégories portent de même un sens exact. Mais comme le montre Kleiber, même si l'on trouve quelques justifications psychologiques de ce modèle de classification, (Kleiber, pp.27-28) la théorie des CNS rencontre des problèmes sérieux qui élèvent des doutes sur sa pertinence psychologique aussi bien que sur le bien-fondé de la théorie sémantique qui l'accompagne. La théorie ignore, peu ou prou, la *dimension verticale* de la catégorisation, c'est-à-dire qu'elle se montre incapable de expliquer le choix de catégorie lorsque plusieurs lexèmes sont disponibles pour le même référent, comme *chien*, *mammifère*, *animal* pour *chien* (Kleiber, p.31). Elle n'a aucun moyen de traiter les catégories qui résistent à un découpage en propriétés discrètes, telles les couleurs (Kleiber, p.33). De plus, elle éprouve de sérieuses difficultés pour rendre compte des termes dits *des espèces naturelles*. Comment catégoriser un exemple tel *oiseau*? La réponse théorique en elle est très simple : trouver les propriétés qui sont les conditions nécessaires et suffisantes de la catégorie d'*oiseau*. Or, les seules propriétés partagées par tous les membres réels de la catégorie, à savoir « animal », « avoir un bec », « ovipare, » ne parviennent pas à séparer les oiseaux d'autres espèces naturelles, comme par

exemple *les serpents* et *les ornithorynques*. (Kleiber, p.33). Autrement dit, les conditions nécessaires et suffisantes ne sont pas toujours *suffisantes*.

Autre défaut majeur, encore plus grave pour le versant sémantique de la théorie, se trouve dans l'exclusion de traits qui sont intuitivement jugés importants. L'existence d'oiseaux qui ne volent pas comme les autruches ou les pingouins, ou d'oiseaux sans plumes et sans ailes comme le kiwi, montre que les traits « voler », « avoir des plumes » et « avoir des ailes » ne sont pas des conditions nécessaires pour l'appartenance à la catégorie. Comme le faisceau des CNS correspond au sémantisme du mot en question, ces traits ne font pas partie du sens du mot « oiseau, » conclusion qui va contre toute intuition linguistique.

En somme, la théorie des CNS implique une conception trop rigide des catégories, comme remarque Kleiber : « le fait de postuler des frontières nettes entre les catégories interdit de rendre compte du flou d'applicabilité référentielle...une occurrence X est membre ou non-membre d'une catégorie suivant qu'elle répond à ces attributs critères ou non...Ce manque de flexibilité...nous empêche d'appeler certaines choses X, alors que manifestement nous voudrions les appeler ainsi, tout simplement parce qu'elles ne répondent pas tout à fait à la définition en CNS de X... » (Kleiber, pp.34-35)

De plus, les CNS postulent une homogénéité trop grande avec des membres équivalents au sein de la catégorie, Or, un moineau est intuitivement ressenti comme meilleur exemplaire d'oiseau qu'un pingouin ou une autruche. (Ibid.) Et finalement, comme on a vu, la théorie des CNS aboutit à une conception trop minimaliste des traits à retenir et par conséquent du sens du mot. Si tous les membres d'une catégorie ne vérifient pas une propriété donnée, (Cf. « voler » pour « oiseau » ci-dessus) alors cette propriété n'est pas une condition nécessaire et ne fait pas partie du sens du mot qui désigne la catégorie.

### **2.3. La théorie du prototype**

La théorie du prototype, élaborée dans les années soixante-dix par Eleanor Rosch, (Kleiber, p. 11) propose une vision foncièrement différente de la catégorisation et des catégories; il s'ensuit que la théorie de sens qui en découle est également nouvelle.

On se rappelle que la théorie des CNS considérait tous les membres d'une catégorie comme équivalents (voir aussi ci-dessus) : chaque exemplaire était aussi bon représentant de la catégorie en question que n'importe quel autre exemplaire. La théorie du prototype représente une rupture radicale avec cette optique. La notion fondamentale est évidemment



celle du *prototype*. Cette notion est plus complexe qu'il ne le paraît à première vue et pour cette raison nous suivons la démarche de Kleiber en postulant une définition intérimaire que l'on aura besoin de modifier au fur et à mesure que l'on progresse. Pour l'instant, le prototype peut être conçu comme *le meilleur représentant ou l'instance centrale d'une catégorie*. (Kleiber, p.48)

Différentes épreuves psychologiques ont exposé la pertinence du prototype (Kleiber, p.49) : les sujets semblent décliner les membres d'une catégorie selon leur représentativité. Il existe des variations individuelles quant à la fixation du prototype, mais comme le remarque Georges Kleiber : « Les résultats des expériences qui mettent en relief les prototypes...font cependant état d'une assez grande stabilité: même si des désaccords subsistent...il règne un consensus assez large chez les sujets d'une même communauté... » (Kleiber, p.48)

S'il existe des degrés de représentativité d'un exemplaire pour une catégorie, les catégories ne peuvent être structurées par des membres équivalents, comme le prédit la théorie classique des CNS. Au contraire, les catégories possèdent une organisation interne hiérarchique où les membres peu représentatifs, comme par exemple *pingouin* pour *oiseau*, figurent à la périphérie tandis que les bons représentants figurent au centre de la catégorie. « C'est une relation de gradience qui conduit des instances prototypiques aux instances périphériques. » (Kleiber, p.52) Le degré de représentativité est ainsi également le degré d'appartenance à la catégorie, dont les limites sont considérées d'être floues; « on ne peut dire avec précision où s'effectue le passage d'une catégorie à une autre. » (Kleiber, pp.53-54)

Ce ne sont ainsi pas des conditions nécessaires et suffisantes qui structurent les catégories, parce que les membres d'une catégorie ne partagent pas tous des traits en commun. Plutôt, le principe formateur de la catégorie est le prototype. Contrairement au modèle classique, la classification ne se fait pas par une vérification analytique de propriétés nécessaires; elle se fait plutôt par une reconnaissance intuitive, globale de similitudes et ressemblances, ou un *principe d'appariement*, où le prototype fonctionne comme *point de référence cognitif*. (Kleiber, p.57)

La définition du prototype comme *meilleur exemplaire de la catégorie* (voir ci-dessus), prise à la lettre, pose cependant un problème pour le versant sémantique de la théorie, comme le montre Georges Kleiber. Si le sens d'un mot correspond au prototype, et si un moineau ou un aigle est le prototype d'*oiseau*, on n'accepte pas facilement la définition suivante : *un oiseau, c'est un moineau*. (Kleiber, p.61)

Ce constat a obligé de redéfinir la notion du prototype : le prototype n'est plus l'exemplaire ou l'instance réelle de la catégorie, mais *la représentation mentale ou concept du prototype-objet* (ibid.) Or, cette notion est vague et nécessite une concrétisation. Il s'agit dans le fond de savoir quelle est l'origine, quelle est la source de la prototypicalité et du prototype.

Kleiber conclut que l'origine du prototype ne peut être que la typicalité : le prototype est l'exemplaire qui possède les propriétés typiques de la catégorie. Or, cette solution ne résout rien et n'a fait que déplacer le problème, puisqu'il faut maintenant expliquer pourquoi certaines propriétés sont meilleures que d'autres. (Kleiber, p.62)

La réponse apportée par Rosch et d'autres chercheurs est le critère de *cue validity*, une notion plus complexe que la simple fréquence, qui se définit comme « le degré de prédictibilité pour une catégorie d'une propriété ou d'un attribut d'un objet » (Kleiber, p.75) et se calcule par divisant « la fréquence de l'attribut associé à la catégorie en question...par la fréquence totale de cet attribut pour toutes les autres catégories pertinentes. » (Ibid.) C'est-à-dire qu'un trait tel « avoir des plumes » obtient une *cue validity* élevée pour la catégorie des oiseaux, puisque la vaste majorité des oiseaux le vérifient (mais pas tous), et puisque peu d'autres catégories le vérifient. On voit que l'essentiel de la notion réside dans la combinaison de la fréquence et du pouvoir distinctif d'une propriété.

On note également la différence cruciale entre la théorie du prototype et la théorie classique des CNS à cet égard : les propriétés typiques sont celles qui possèdent une *cue validity* élevée pour une catégorie, mais ces propriétés n'ont nul besoin d'être partagées par tous les membres d'une catégorie, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas nécessaires. Du coup, toute une série de propriétés jugées *non nécessaires* et par conséquent pas pertinentes, retrouvent droit de cité, telle « voler » pour « oiseau ».

On récapitule l'essentiel : les membres prototypiques d'une catégorie donnée sont les membres qui possèdent les propriétés typiques de la catégorie. Les propriétés typiques sont celles ayant une *cue validity* élevée. Le prototype n'est ainsi qu'une « combinaison d'attributs ou de propriétés typiques d'une catégorie... » (Kleiber, p. 64) Comme le prototype est conçu comme une entité tout à fait abstraite, issue d'un calcul de la typicalité des propriétés de la catégorie en question, il peut même comporter des propriétés qui ne sont pas, en somme, vérifiées par aucun membre existant : « Le prototype...peut être formé d'une combinaison jamais rencontrée de valeurs, même si chacune de ces valeurs se trouve le plus fréquemment rencontrée. » (D. Dubois dans Kleiber, p.63)

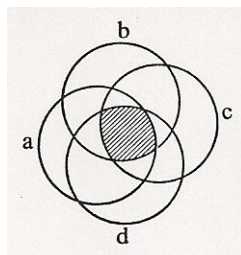
Mais si la classification se fait par un appariement global avec le prototype, conçu comme la conjonction des traits saillants de la catégorie, quel est le lien qui unit les différentes instances à l'intérieur de la catégorie même? Si un *aigle*, un *canard*, et un *pingouin* sont classifiés comme étant des *oiseaux* par appariement global avec le prototype d'oiseau, qu'est-ce qui les relie les uns aux autres?

La réponse, que l'on doit essentiellement au philosophe Ludwig Wittgenstein, est la reconnaissance d'une *ressemblance de famille*.

## 2.4. Ressemblance de famille

« Wittgenstein (1953) a postulé que les référents d'un mot n'ont pas besoin d'avoir d'éléments en commun pour être compris et employés dans le fonctionnement normal du langage. Il a suggéré qu'il s'agissait plutôt d'une *ressemblance de famille* qui liait les différents référents d'un mot. Une structure de ressemblance de famille prend la forme AB, BC, CD, DE. C'est-à-dire que chaque item a au moins un et probablement plusieurs éléments en commun avec un ou plusieurs autres items, mais aucun ou peu d'éléments sont communs à tous les items. » (E.Rosch et C.B.Mervis dans Kleiber, p.55)

Au départ, la ressemblance de famille était conçue comme une structure interne de la catégorie, destinée à expliquer que les instances d'une catégorie n'étaient rassemblées sur la base d'une identité en termes de CNS, mais plutôt par des similarités, des entrecroisements et des recouvrements partiels. Dans cette optique, le prototype comme pivot central de la catégorie et le lieu d'intersection des propriétés typiques représente le meilleur air de famille. Le schéma ci-dessous, emprunté à T. Givon et reproduit par Kleiber représente la catégorie prototypique et réconcilie la notion de prototype comme instance centrale et la structure en ressemblance de famille. (Kleiber, p.65)



L'intersection hachurée au centre représente le prototype, et les membres s'y trouvant vérifient tous les traits *a*, *b*, *c*, et *d* et sont ainsi des membres prototypiques. Ceux qui n'en

possèdent que trois sont moins typiques etc., jusqu'aux membres périphériques qui ne possèdent qu'un seul trait. L'image satisfait également à la structure en ressemblance de famille, où la seule exigence est que chaque membre possède du moins un trait en commun avec un autre membre.

Par la suite, nous allons voir que la notion de ressemblance de famille, dans certaines acceptions de la théorie, peut même jouer un rôle beaucoup plus fondamental.

## **2.5. La polysémie et la version étendue du prototype**

Un défi spécial pour toute théorie sémantique réside dans les instances de sens multiple, ou *la polysémie*. Soulignons d'abord que la polysémie n'est pas à confondre avec *l'homonymie*, terme qui renvoie aux instances où deux ou plusieurs choses bien différentes retiennent la même appellation, comme par exemple le verbe *voler*, qui peut signifier soit « dérober », soit « se déplacer dans les airs ». Dans ce dernier cas, on a effectivement affaire avec deux mots différents et par conséquent deux catégories et (dans la théorie du prototype) deux prototypes. La polysémie par contre renvoie aux cas où plusieurs significations différentes, mais étroitement apparentées, sont associées à un seul item lexical. C'est le cas avec le mot « veau », auquel correspondent sur le plan d'extension les catégories « animal », « viande de cet animal » et même « peau de cet animal. » (Kleiber, p.164)

Sur ce champ, la théorie du prototype éprouve les mêmes difficultés que la version classique des CNS : tout comme il est impossible de trouver des conditions suffisantes et nécessaires qui correspondent à tous les sens différents du lexème « veau », il est impossible de représenter tous ces concepts dans une seule catégorie prototypique, parce que le prototype comme pivot organisatoire de la catégorie exige que chaque membre possède au moins un trait en commun avec lui. Or, les différents sens de « veau » n'arrivent pas à remplir cette condition, et régler le problème en postulant trois catégories et trois prototypes différents n'est évidemment guère une solution convaincante, parce qu'il s'agit de toute évidence d'un seul mot.

La polysémie n'est en effet qu'une des nombreuses difficultés qu'a rencontrées la théorie du prototype au cours de son évolution; Georges Kleiber y consacre un chapitre entier, nommé « des difficultés de la version standard » (Kleiber, pp.119-146). Ainsi que l'étiquette « standard » révèle, Kleiber estime qu'il existe une autre version, « étendue », de la théorie du prototype, qui se distinguerait essentiellement de la version standard : « ...la théorie...ou

version étendue n'est ainsi pas un prolongement, mais représente une véritable rupture par rapport à la version standard, » (Kleiber, p.150)

Sans avoir besoin d'entrer dans les détails de la critique adressée à la version standard du prototype, un point mérite toutefois d'être signalé : paradoxalement, les principales difficultés qu'elle éprouve dérivent...du prototype.

Revenons à la polysémie et à la catégorie à sens multiple de « veau » : la version standard du prototype postule que l'appartenance à la catégorie se fait par un appariement avec le prototype, conçu comme la conjonction des propriétés saillantes, ayant une *cue validity* élevée. Le prototype exige que chaque membre possède du moins un trait en commun avec lui. Cependant les trois concepts différents regroupés sous l'appellation commune de « veau » (voir ci-dessus) n'arrivent pas à remplir cette condition. Pourquoi cela? Parce que le prototype, tel qu'il a été élaboré au départ, résulte être un frein qui empêche la formation de catégories polysémiques.

La version étendue résout ce problème en se débarrassant du prototype comme principe formateur de la catégorie en remplaçant celui-ci par la ressemblance de famille. Comme nous avons vu ci-dessus, cette notion était dans le cadre standard de la théorie censée montrer que les membres d'une catégorie étaient apparentés, liés l'un à l'autre par un enchaînement de propriétés se recouvrant, suivant le modèle AB, BC, CD, DE, etc... Dans la version étendue, elle sert à rendre compte de la catégorisation même : « la catégorisation se trouve justifiée par des liens d'associations entre les différentes instances...et non pas par un rapport entre toutes ces différentes instances et une même entité, à savoir le prototype. » (Kleiber, p.159)

Que reste-t-il du prototype dans cette nouvelle conception de la catégorie? Le prototype comme entité mentale décisive pour l'appartenance à la catégorie a disparu, mais les propriétés saillantes subsistent toujours et donnent lieu à des *effets prototypiques* : elles sont toujours celles qui présentent une *cue validity* élevée pour la catégorie, telle « voler » pour « oiseau. » Dans ce sens, les membres d'une catégorie possédant des propriétés saillantes sont toujours censés être prototypiques, mais ces propriétés n'ont rien à voir avec l'appartenance à la catégorie.

De ce changement de cap radical dans la conception de la catégorie résulte une théorie plus puissante, qui n'a plus peur des catégories récalcitrantes ou de la polysémie lexicale. Qui

plus est, Kleiber défend même l'opinion que la version étendue est une version *polysémique* par excellence, à distinguer de la version standard ou *monosémique*. (Kleiber, p.162) Ce raisonnement est fondé sur l'observation correcte que la notion de *catégorie* est foncièrement différente dans les deux versions de la théorie :

« L'ouverture au secteur lexical polysémique...s'accompagne d'un glissement de la notion de catégorie à celle du sens d'un terme...La version étendue devient dans ce cas non plus la théorie de la structuration des catégories mais de celle de l'organisation sémantiques des lexèmes polysémiques...La version étendue, lorsqu'elle touche aux vocables polysémiques, n'est donc plus une théorie de la catégorisation, mais une théorie sémantique lexicale qui décrit les relations entre les différentes acceptions, donc entre les différentes catégories, d'un même mot. » (Kleiber, pp.174-175)

Cela veut dire que la catégorie polysémique de « veau » regroupe les trois acceptions ou sens de « veau », et ce qui les unit est une ressemblance de famille ou « des liens d'associations entre les différentes instances » (voir ci-dessus). Mais les trois concepts associés à ce seul mot peuvent, chacun à son tour, être structurés dans une catégorie « standard », où la classification se fait par un appariement global avec le prototype du concept y associé. (Kleiber, p.176-177) Comme remarque Kleiber : « ...ainsi *veau*-‘animal’, *veau*-‘viande’ et *veau*-‘peau’ peuvent se voir associer chacun un « meilleur exemplaire », tandis qu'une telle opération ne peut être envisagée pour *veau* tout court! » (Kleiber, *ibid.*)

On récapitule l'essentiel de cet exposé de la théorie du prototype : à la différence de la théorie classique, qui était fondée sur la vision aristotélicienne de *conditions nécessaires et suffisantes*, la théorie du prototype affirme que la catégorisation se fait par un *appariement mental* avec le prototype de la catégorie conceptuelle en question. Ce prototype est conçu comme une entité abstraite, ou une conjonction de propriétés saillantes. La saillance de certaines propriétés s'explique par une *cue validity* élevée. Une propriété saillante est donc une propriété possédée par un grand nombre de membres de la catégorie actuelle et en même temps vérifiée par très peu d'autres membres d'autres catégories. Les catégories prototypiques sont floues et le passage entre les différentes catégories est graduel.

De cette nouvelle vision de la catégorisation résulte également une théorie sémantique nouvelle. Un avantage crucial réside dans le fait que la théorie du prototype ne fournit pas pour un mot une définition générale et exacte, et qu'elle est par conséquent capable de rendre compte de flottements dans l'usage d'un mot. Ce flottement terminologique correspond au

flou des catégories. De plus, la théorie sert à intégrer au sens d'un mot des traits sémantiques abandonnés par la théorie classique parce que jugés *non nécessaires*.

Malgré ce progrès considérable, Kleiber a indiqué que la théorie du prototype n'est pas une solution miracle et qu'elle a éprouvé des difficultés considérables au cours de son évolution théorique. En particulier, elle se heurte tout comme la théorie classique contre l'obstacle que constitue *la polysémie lexicale*. Afin d'accommoder la théorie à ce cas particulier, une version « étendue » s'est développée<sup>3</sup>, qui enlève la thèse que la classification se fait par un appariement mental avec le prototype, en postulant que le principe formateur des catégories est une *ressemblance de famille*. Dans cette optique, les membres d'une catégorie sont classifiés ensemble simplement parce qu'ils possèdent des traits qui s'entrecroisent et se chevauchent, sans qu'ils aient besoin d'avoir ni un trait commun à tous, ni un rapport avec une entité abstraite, *prototypique*. Les membres « prototypiques » dans cette nouvelle acception de la théorie sont toujours ceux qui possèdent une *cue validity* élevée.

Dans les chapitres III et IV à suivre, on s'attachera à faire une analyse sémantique des prépositions *dans/i* en emploi spatial et temporel, où les thèses et notions introduites dans ce chapitre serviront de plateforme théorique pour la description sémantique. En particulier dans le chapitre V, dans lequel on tentera de présenter une synthèse sémantique des différentes données analytiques des chapitres précédents, la version « étendue » de la théorie du prototype occupera une position centrale.

---

<sup>3</sup> Je souligne que l'étiquette "étendue" est forgée par Georges Kleiber et pas généralement reconnue dans la littérature linguistique. (Kleiber, p.185)

### 3. Chapitre III : *Dans spatial*

Dans un ouvrage désormais classique, *L'espace en français* (1986), Claude Vandeloise livre une analyse sémantique des prépositions spatiales les plus fréquentes de la langue française. Il s'attache en particulier à démontrer que la sémantique des prépositions ne se prête à une analyse purement géométrique ou logique, comme l'avaient supposé de nombreux linguistes travaillant dans le cadre d'une approche plus classique, plus objectiviste. Après avoir exposé l'inadéquation de cette théorie, à laquelle il a antérieurement adhéré lui-même, Vandeloise opte pour une description nouvelle, foncièrement *fonctionnelle* des prépositions, qui prend en considération non seulement leurs propriétés spatiales, mais également les notions de fonctionnalité qu'elles véhiculent. Cette revue nous amène à une nouvelle compréhension de la nature des prépositions.

Vandeloise consacre un sous-chapitre de son ouvrage *L'espace en français* à une analyse des prépositions *dans/hors de*. Considérées comme complémentaires, les prépositions sont traitées contrastivement tout au long du chapitre. Ici, ce n'est que la préposition *dans* qui nous intéresse.

Dans le premier paragraphe nous passerons en revue le résumé d'une analyse publiée par Vandeloise en 1984 et reprise dans *L'espace en français*. Là encore, la même paire de prépositions, *dans* et *hors de*, était traitée dans une approche *topologique* centrée autour des notions binaires d'*inclusion/exclusion*. Dans le paragraphe 3.2. on examinera la conception foncièrement nouvelle de ces mêmes prépositions que présente Vandeloise deux ans plus tard.

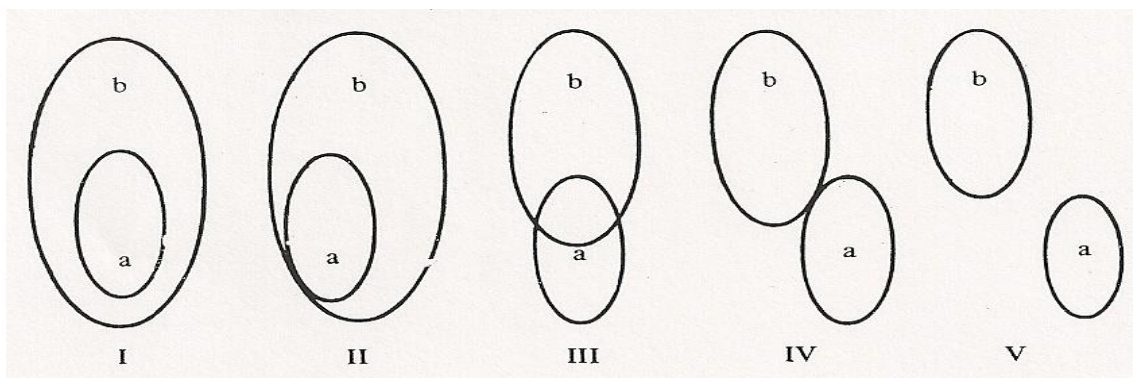
Les divers exemples donnés par Vandeloise nous fourniront un corpus pour une comparaison avec le norvégien. La démarche est très simple : chaque proposition ou phrase citée par Vandeloise sera traduite en norvégien pour voir si la préposition *dans* correspond bien à sa contrepartie présumée, la préposition *i*, ou si celle-ci véhicule un sens différent. Les résultats obtenus par la traduction ouvriront la porte à des discussions sémantiques. À titre d'illustration, quelques-unes des figures utilisées par Vandeloise seront rendues. Le numérotage des propositions est le mien et ne correspond pas aux numéros donnés par Vandeloise.

Le chapitre clôturera par un paragraphe final récapitulant l'essentiel de l'analyse de Vandeloise.



### 3.1. Traitement topologique de la préposition dans

Dans *L'espace en français*, Vandeloise commence son exposé de la préposition *dans*, qu'il contraste avec la préposition *hors de*, par une revue d'une analyse purement géométrique et topologique de cette même paire de prépositions entreprise par lui-même deux ans auparavant. Dans cette analyse, Vandeloise distingue cinq relations topologiques différentes entre les termes des prépositions, c'est-à-dire entre la cible et le site : (Vandeloise, pp.210-211)



I. La cible se trouve dans un site fermé sans contact entre les deux termes : (inclusion totale)  
*La mouche est dans le coffre-fort / Fluen er i safen*

II. La cible se trouve dans un site fermé avec contact entre les deux termes : (inclusion totale)  
*Les bijoux sont dans le coffre-fort / Smykkene er i safen*

III. La cible se trouve partiellement dans un site ouvert sans ou avec contact entre les deux termes : (inclusion partielle)

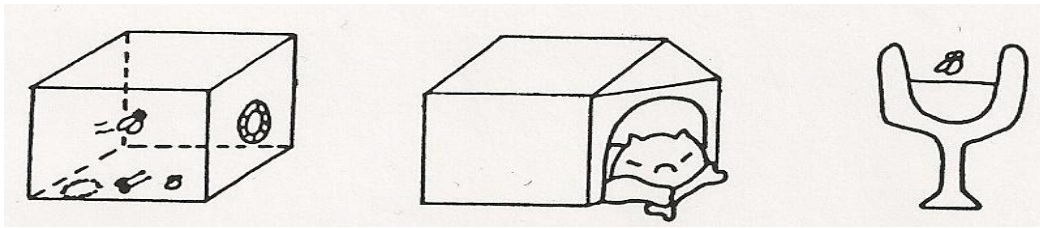
*Le chien est dans la niche / Hunden er i hundehuset*

IV. La cible se trouve dans un site ouvert avec contact entre les deux termes : (exclusion totale)

*Le vin est dans le verre / Vinen er i glasset*

V. La cible se trouve dans un site ouvert sans contact entre les deux termes : (exclusion totale)

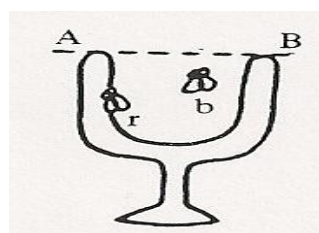
*La mouche est dans le verre / Flua er i glasset*



On observe aisément le paradoxe : la préposition *dans* peut manifestement s'appliquer même là où on ne peut strictement parler d'inclusion, comme l'illustrent les configurations IV et V. Un deuxième constat réside dans la correspondance entre le français et le norvégien : la préposition *dans* correspond à la préposition *i* dans tous les cas illustrés.

Il convient d'ajouter quelques petites observations sur la préposition norvégienne; si la traduction proposée ci-dessus est correcte, on peut néanmoins remarquer qu'il existe des variations possibles. Chaque fois que s'utilise la préposition *i* en norvégien, celle-ci pourrait en effet être remplacée par une préposition complexe dont la préposition *i* n'est que le deuxième membre. On discerne au moins deux paires : *inne i/ute i* et *oppe i/nede i*. Dans les cas I-III ci-dessus, on utiliserait *inne i* : « *Fluen er inne i safen* » etc... Dans les configurations IV-V on choisirait plutôt *oppe i* ou même *nede i* : « *Fluen er oppi/nede i glasset* ». Ceci s'explique, crois-je, par la voie par laquelle la cible est entrée dans le site, car si on imagine le verre renversé sur la nappe dans une position horizontale, le choix de préposition complexe changerait probablement à *inne i* : « *Fluen er inni glasset.* »

Revenant aux configurations paradoxales IV-V, Vandeloise propose (dans son étude de 1984) de résoudre ce problème par des *idéalisations géométriques*. Tous les sites ouverts pourraient être idéalisés, c'est-à-dire fermés de manière géométrique. Ainsi le verre serait-il fermé par une ligne imaginaire, pensée, représentée par une ligne pointillée dans l'illustration de Vandeloise. (Vandeloise, p.212)



De cette façon se ferme également un trou dans une route, etc. Quant à la configuration intermédiaire III, où la cible n'est que partiellement incluse dans les frontières du site (« *Le chien est dans la niche* »), Vandeloise introduit une autre fermeture quelque peu spécialiste, à savoir *la fermeture convexe* du site. (Vandeloise p. 214)

Avec ces solutions géométriques, Vandeloise arrive à amoindrir la portée de la préposition *dans* à ce qui est censé être sa définition de base, c'est-à-dire les configurations I-II (inclusion totale) et III (inclusion partielle). Cette répartition correspond peut-être mieux à notre intuition spatiale de la préposition, mais il reste cependant d'établir si les idéalizations proposées sont pertinentes d'un point de vue cognitif. Un avantage immédiat de cette solution de l'étude de Vandeloise se trouve dans le fait que, une fois acceptées ces idéalizations, les prépositions *dans* et *hors de* entrent en distribution complémentaire où *dans* correspond aux configurations I-III tandis que *hors de* correspond aux configurations IV-V. Partant de ces configurations, Vandeloise formule deux règles topologiques régissant l'emploi de la préposition *dans* en domaine spatial : (Vandeloise, p.219)

D<sub>1</sub> a est dans b si les frontières du site incluent les frontières de la cible

D<sub>2</sub> a est dans b si les frontières de la fermeture convexe du site incluent partiellement les frontières de la cible

Rappelons que les configurations IV et V ont été idéalisées et transformées en les configurations I et II, et qu'elles correspondent par conséquent toutes à la règle D<sub>1</sub>. Cette règle est *canonique* dans le sens où elle n'admet pas d'exception : si une cible *a* se trouve totalement incluse dans les frontières d'un site *b* (qui peut être fermé par idéalisation géométrique), la préposition *dans* s'applique de manière naturelle sans équivoque. La règle D<sub>2</sub>, qui correspond à la configuration topologique III (« *Le chien est dans la niche* ») s'avère par contre plus sensitive par rapport au contexte, constat qui oblige Vandeloise à proposer des *restrictions de sélection*. Les propositions suivantes, sémantiquement déviantes, illustrent la nécessité de ces conditions supplémentaires : (Vandeloise, p.215)

(1) \**La bouteille est dans le capuchon* / \**Flasken er i korken*

(2) \**Le paquet est dans la ficelle* / \**Pakken er i hyssingen*

(3) \**Le chat est dans le collier* / \**Katten er i halsbandet*

Constatons tout d'abord que le français et le norvégien se correspondent toujours : l'absurdité des propositions françaises se maintient en norvégien. Il est important de souligner que ces propositions ne sont pas, ni en français ni en norvégien, complètement inacceptables dans un contexte quelconque, comme le remarque Vandeloise lui-même déjà dans l'introduction : « Par l'astérisque, je n'entends pas déclarer un énoncé agrammatical ou impossible...ce que je veux dire, c'est que, dans presque tous les cas...la phrase est rendue inacceptable par la nature des termes prépositionnels. » (Vandeloise, p.31) Ce qui importe, c'est le statut peu naturel de telles propositions : elles surprennent de manière frappante le lecteur/locuteur, qui se voit tout à coup forcé de partir de ses connaissances conventionnelles du monde pour s'inventer un contexte d'usage très différent, de s'imaginer un monde à l'envers.

Comment expliquer ces cas particuliers? Certainement pas par référence à la taille des termes prépositionnels. La préposition *dans* y est effectivement indifférente, dont témoignent les propositions suivantes parfaitement acceptables, où la cible est plus grande que le site : (Vandeloise, p.215)

(4) *Le fil est dans l'aiguille / Tråden er i nålen*

(5) *L'arbre est dans le pot / Treet er i krukken*

Vandeloise résout ce problème en faisant valoir un principe de mouvement qui prend la forme d'une restriction générale sur la règle  $D_2$  (l'inclusion partielle) :

$C_1$ : *Le site de la préposition dans ne peut être jugé mobile par rapport à sa cible* (Vandeloise, p.216)

Cette restriction semble à première vue être contredite par une proposition telle :

(6) *Le papillon est dans le filet / Sommerfuglen er i håven,*

qui est bien formée et tout à fait acceptable, même si le site est, de toute évidence, mobile par rapport à la cible. Mais là encore, le filet est à considérer comme fermé par idéalisation géométrique, l'inclusion est totale est le scénario correspond à la règle canonique  $D_1$ .

La différence cruciale entre les propositions 1-3 et les propositions 4-5 réside dans le fait que les premières violent la condition  $C_1$ , tandis que les derniers l'acceptent, comme le constate Vandeloise : «...le capuchon est vissé sur la bouteille, non la bouteille sur le

capuchon; le collier est mis au cou du chat et non l'inverse...la couturière enfile le fil dans l'aiguille et l'arbre germe hors de la terre. » (Vandeloise, p.215) Cette différence serait également illustrée par une paire minimale telle : (ibid.)

(7) \* *Les fiches sont dans l'élastique* / ? *Kortene er i strikken*

(8) *Mets les fiches dans l'élastique* / *Ha (imp.) kortene i strikken*



Ici, je note que l'usage de la préposition *i* en norvégien me paraît légitime dans tous les deux cas. Cependant, je soupçonne que cette divergence n'est qu'une question de contexte: si l'on envisage une situation où une famille a l'habitude de garder le jeu de carte dans un élastique, la phrase (7) semble plus normale. Ce scénario est imaginable et c'est probablement la raison pour laquelle on est prêt à accepter la phrase. Si par contre on se vide de tout contexte - pas une tâche facile - le repérage des fiches par le moyen de l'élastique devient du moins stylistiquement marqué. Si cette intuition est correcte, on observe comment un lecteur/locuteur sans même le savoir invente un contexte acceptable pour sauver le sens de l'énoncé. Plus ce contexte est difficile à trouver, plus c'est difficile d'accepter l'énoncé; le contexte qui expliquerait « *la bouteille est dans le capuchon* » est beaucoup plus extravagant que le contexte qui expliquerait « *les fiches sont dans l'élastique* », et de cette différence découlent leurs degrés d'acceptabilité différents.

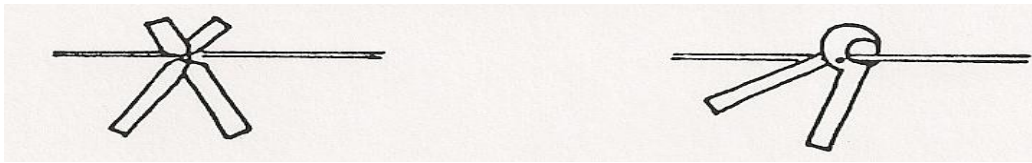
La condition  $C_1$  se voit cependant contredite par une proposition telle

(9) *Le poisson est dans la main* / *Fisken er i handa* (Vandeloise, p.216)

où c'est manifestement le site (la main) qui est mobile par rapport à la cible. L'explication se trouve, selon Vandeloise, dans *l'énergie du site*; la pression exercée par la main sur le poisson se révèle d'importance. De ce nouveau facteur dépendrait également la différence entre

(10) \* *Le fil est dans la pince à linge* / \**Tråden er i klesklypa*

(11) *Le fil est dans la pince / Tråden er i tangen* (Vandeloise, p.217)



Dans les deux cas, le site s'avère être mobile par rapport à la cible, cependant que la force exercée par la pince rend acceptable seulement la seconde proposition. Que la force soit vraiment le principe qui explique ceci ou non, on constate que le norvégien semble obéir au même principe, de sorte que (11) est beaucoup plus facilement accepté.

Similaires sont les propositions :

(12) *La main du voleur est dans la main du gendarme / Handen til tyven er i handen til konstabelen*

(13) \* *La main du gendarme est dans la main du voleur / Handen til konstabelen er i handen til tyven* (Vandeloise, p.218)

Dans un monde normal, c'est le gendarme qui tient la main du voleur dans la sienne et exerce une pression sur celle-ci.

Je me permets d'ajouter encore un exemple qui contraste de manière instructive avec la proposition précédente : si on imagine un couple d'amoureux marchant la main dans la main au bord de la Seine on peut aussi bien dire que la main de la fille est dans la main du garçon que l'inverse, peu importe quelle main englobe l'autre. Si nous acceptons pour l'instant la thèse de la force du site, ceci s'expliquerait par une force égale : dans un contexte normal un observateur n'aurait aucune raison de croire que la pression exercée par l'un dépasse l'autre.

Pour accommoder cette nouvelle découverte, Vandeloise se voit obligé à reformuler sa condition :

$C'_1$  : *Si le site n'exerce pas de force sur la cible, le site ne peut être jugé mobile par rapport à la cible* (Vandeloise, p.218)

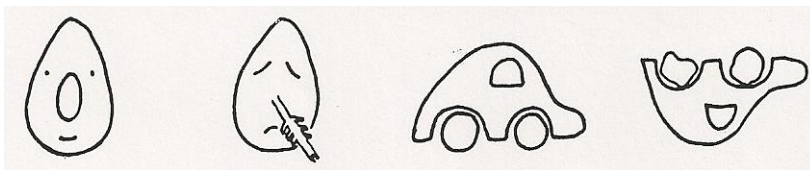
Le prochain problème pour l'analyse topologique de Vandeloise se présente dans les exemples suivants : (ibid.)

(14) \**Le nez est dans la tête* / \**Nesen er i hodet*

(15) *La flèche est dans la tête* / ?*Pilen stâr i hodet*

(16) \**Les roues sont dans la voiture* / \**Hjulene er i bilen*

(17) *Les rochers sont dans la voiture* / *Steinene er i bilen*



En français, les propositions (14) et (16) ne s'acceptent pas tandis que les propositions (15) et (17) sont possibles. Selon Vandeloise, ce contraste relève du "caractère constitutif de la cible" (ibid). Le nez fait partie de la tête tout comme les roues font partie de la voiture, et une localisation entre les deux termes devient en quelque sorte tautologique.

Même si l'on est prêt à accepter cette conclusion, une comparaison avec le norvégien est rendue difficile par un problème de traduction prodigieux. Dans les propositions (14) et (15) j'ai choisi de traduire « la tête » par le mot norvégien « hodet ». Ce mot correspond au mot anglais « head », c'est-à-dire qu'il renvoie à la totalité de la superficie de la partie du corps en question : ses parties frontales, latérales, antérieures etc...En français, le mot « tête » peut avoir la même extension, cependant qu'il peut aussi s'utiliser dans le sens du mot anglais de « face »: c'est-à-dire en désignant seulement la partie frontale de la « tête », le visage. Et finalement le mot s'enfuit complètement du domaine physique pour prendre le sens d'« expression, mine, grimace. » Ceci est manifeste dans des exemples tels « *faire la tête, avoir une sale tête* » etc...

Cette polysémie du mot « tête » ne se retrouve pas en norvégien, où « le visage » se traduit par « ansiktet. » La question est maintenant de savoir dans quel sens Vandeloise applique le mot dans les propositions (14) et (15). Si on change la traduction à « *nesen er i ansiktet,* » on reçoit une phrase parfaitement acceptable, même si cette localisation banale est

seulement concevable dans le contexte d'un apprentissage infantin; et encore là, l'intention serait plutôt de faire apprendre à l'enfant que le nez faisait effectivement partie du visage. Il me semble que même en français, la proposition « *le nez est dans le visage* »<sup>4</sup> est possible, quoique banale.

Pour (15) encore, la traduction « *pilen er i hodet* » est acceptable comme localisation grotesque. Si j'ai mis un point d'interrogation ci-dessus, c'est que cette traduction ne correspond pas à l'image donnée par Vandeloise (fig.14b, p.218, voir ci-dessus). Dans ce cas, on dira probablement toujours « *pilen er i ansiktet* » en norvégien, parce que la flèche a percé dans la partie frontale de la tête.

Ce que cette histoire de traduction un peu compliquée donne à comprendre, c'est que les petites divergences ressenties entre le français et le norvégien ne relèvent que de la discordance nominale entre ces deux langues : le mot français « tête » est fortement polysémique et correspond à plusieurs désignations différentes en norvégien. Ceci, me paraît-il, ne touche pas au sens de la préposition *dans* dans les phrases citées, comme il y aurait lieu de croire. Vandeloise a découvert une restriction supplémentaire à l'utilisation de *dans*, et celle-ci est également valide en langue norvégienne : (p.219)

*C<sub>2</sub> : La cible ne peut être un constituant du site*

Qu'on se souvienne que cette restriction, tout comme la restriction C<sub>1</sub>, ne porte qu'à l'inclusion partielle; si l'inclusion est totale, la motivation de la préposition *dans* est pleinement valide et la condition n'entre pas en jeu :

(18) *Le cerveau est dans la tête / Hjernen er i hodet*

(19) *Les sièges sont dans la voiture / Setene er i bilen*

Par cette démarche de plus en plus technique, Vandeloise arrive à donner une description topologique de l'usage spatial de la préposition *dans* basée sur la notion d'inclusion/exclusion. Il passe ensuite à une révision complète de son étude de 1984, et montre qu'il existe une notion qui est plus puissante et plus apte à décrire l'usage prépositionnel : la notion fonctionnelle de contenant/contenu.

---

<sup>4</sup> Les réponses que j'ai obtenues de personnes francophones à ce propos s'écartent : quelques-uns acceptent la proposition "le nez est dans le visage," d'autres la rejettent.



### 3.2. La relation contenant/contenu

Sur les pages précédentes, on a parcouru en gros l'analyse de la préposition *dans* exposée par Vandeloise dans son étude de 1984. Cette analyse était de nature géométrique, plus particulièrement topologique. Dans son même livre (op.cit.) Vandeloise présente une nouvelle étude qui ouvre la porte à une compréhension foncièrement différente de la préposition.

Comme je crois l'avoir montré ci-dessus, le procédé topologique était en grande partie fondé sur des *idéalisations des sites ouverts*. Il fallait avoir recours à cette solution pour se débarrasser des configurations problématiques IV et V, qui devraient intuitivement correspondre à la préposition *hors de*. Dans son analyse révisée, Vandeloise constate que cette idéalisation était « impossible sans recourir à la relation contenant/contenu. » (Vandeloise, p.222).

La nouveauté de cette thèse consiste de reléguer les traits géométriques « inclusion/exclusion » au second rang et de les faire dépendre des notions foncièrement fonctionnelles de « contenant/contenu. » L'inclusion/exclusion n'est en effet qu'un trait parmi d'autres que véhicule la relation plus complexe de contenant/contenu : (p.225)

1. Le contenu bouge vers le contenant et non l'inverse
2. Le contenant contrôle la position du contenu et non l'inverse
3. Le contenu est inclus, au moins partiellement, dans le contenant ou dans la fermeture convexe de sa partie contenante

Constatons que dans la relation prépositionnelle, le contenu et le contenant correspondent évidemment à la cible et au site.

Cet ensemble complexe est structuré comme une *ressemblance de famille*, et aucun trait n'est nécessaire pour que la préposition *dans* s'applique. À titre d'illustration, Vandeloise reprend quelques-uns de ses exemples, dont tous n'ont pas été mentionnés ci-dessus : (Je souligne encore une fois que le numérotage est le mien.)

(6) *Le papillon est dans le filet / Sommerfuglen er i håven*

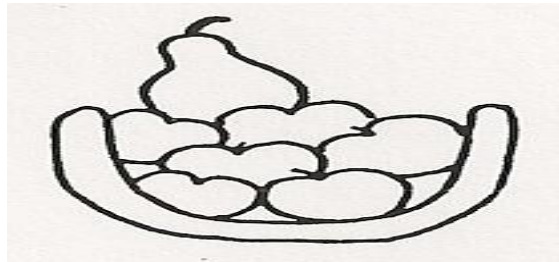
qui enfreint le trait 1, mais accepte les traits 2 et 3, (Vandeloise, p.225)

(20) *Le doigt de la fiancée est dans l'alliance / Fingeren til forloveden er i ringen,*

qui enfreint le trait 2, mais qui accepte les traits 1 et 3. (ibid)

Et une proposition telle :

(21) *La poire est dans la coupe / Pæren er i bollen* (ibid)



illustrée par la figure ci-dessus, enfreint même le trait 3, cependant qu'elle accepte les traits 1 et 2. Ce dernier exemple met en évidence l'importance secondaire du trait d'inclusion/exclusion, qui peut être violé au même titre que les autres sans que la préposition *dans* en meure. Cependant si l'inclusion n'est pas un trait nécessaire, l'inclusion totale s'avère toujours un trait suffisant, parce qu'elle implique de manière intrinsèque la relation contenant/contenu. Ceci explique, selon Vandeloise, « son statut privilégié dans la description de cette préposition » (p.226)

Ensuite, Vandeloise entreprend une reformulation des conditions portant sur l'inclusion partielle dans son étude antérieure. Il reprend le contraste entre les propositions (1-3,) (\* « *le chat est dans le collier* » etc.) et la proposition (6) « *le papillon est dans le filet.* » Même si les deux cas enfreignent la condition  $C_1$  : « Le site ne peut être jugé mobil par rapport à la cible », la différence d'acceptabilité, on s'en souvient, était attribuée à l'inclusion totale de (6), le filet étant effectivement fermé par idéalisation géométrique. La condition  $C_1$  correspond au premier trait de la relation contenant/contenu. On note cependant que les phrases (1-3) sont également en violation avec le deuxième trait, « le contenant contrôle la position du continu et non l'inverse, » tandis que (6) l'accepte. En reformulation la condition  $C_1$  à :

$C_1$  : *La cible ne peut déterminer la position du site,* (p.227)

qui correspond au deuxième trait de la relation contenant/contenu, la distinction entre inclusion totale et partielle perd sa nécessité; les propositions (1-3) sont fautives ou du moins très marginales parce qu'en violation avec le premier et le deuxième trait de la relation

contenant/contenu, la proposition (6) est acceptable parce qu'elle respecte le deuxième trait : « le contenant contrôle la position du contenu et non l'inverse, » ainsi que le troisième trait, à savoir l'inclusion.

Pour rendre compte des propositions (14-17) dans le nouveau cadre théorique, Vandeloise propose un trait supplémentaire de la relation contenant/contenu :

« Un objet contient son intérieur mais non ses frontières » (Vandeloise, p.227)

Ce trait permet de reformuler la condition  $C_2$  :

$C_2$ : Si la cible est un constituant du site, elle ne peut avoir une frontière commune avec lui (ibid.)

Cette condition explique les contrastes entre « *\*le nez est dans la tête/le cerveau est dans la tête* » et « *\*les roues sont dans la voiture/les rochers sont dans la voiture.* » Le nez et le cerveau sont des constituants du site (la tête), mais seulement le nez a une frontière commune avec lui, ce qui rend l'usage de la préposition inacceptable.

Vandeloise fournit une nouvelle paire minimale pour illustrer l'avantage de la relation contenant/contenu sur la relation inclusion/exclusion : (Vandeloise, p.228)

(22) *L'aiguille est dans le champ de l'aimant / Nålen er i magnetfeltet*

(23) *\*L'allumette est dans le champ de l'aimant / ? Fyrstikken er i magnetfeltet*

Constatons d'abord que si on accepte le jugement d'acceptabilité de Vandeloise, on accepte du même coup que la relation contenant/contenu, telle qu'elle a été élaborée, se montre la thèse la plus apte à décrire la différence entre ces deux propositions. Ce cas serait très difficile à expliquer dans le cadre d'une approche topologique, parce qu'aucune idéalisation géométrique ne pourrait effectivement *inclure* l'aiguille dans le champ de l'aimant.

La dite inacceptabilité de (23) me paraît par contre plus douteuse. On comprend aisément la différence entre les phrases : en termes de la relation contenant/contenu, (22) respecte les deux premiers traits tandis que (23) ne respecte aucun. Et cependant la proposition elle-même semble tout à fait valide; il se peut qu'elle soit un peu bizarre, parce que la force de l'aimant n'exerce aucune attraction sur le bois de l'allumette. Mais est-ce que ça touche vraiment à l'usage de la préposition? Ne pourrait-on dire : « l'allumette est dans le

champ de l'aimant, mais rien ne se passe, parce que l'allumette n'est pas faite de métal? » Après tout, le champ de l'aimant est une zone réelle, existant indépendamment de tout objet, soit-il de métal ou de n'importe quelle autre matière. Bien sûr, on prouve l'existence d'un champ magnétique en passant un métal dedans, mais on prouve également que du bois n'est pas magnétique en passant, par exemple, une allumette dans le champ de l'aimant. Le jugement de Vandeloise me semble pour cette raison assez douteux. Cependant, l'important est que ce jugement d'acceptabilité, correct ou non, est foncièrement logique de sorte que la phrase soit ou acceptable en français comme en norvégien, ou inacceptable dans les deux langues; il n'y a pas lieu de parler de divergence prépositionnelle.

On pourrait ajouter à ces exemples un contraste intéressant entre « *dans le jardin / i hagen* » et « *sur la terrasse / på terrassen.* » Un jardin n'est normalement pas un espace clos, du moins pas dans la direction verticale. Proposer une fermeture idéale pour le jardin ne semble pas une bonne solution. Par contre, on accepte volontiers que le jardin soit un contenant - c'est la fonction d'un jardin. Dans une optique purement topologique, un jardin ne se distingue pas d'un balcon ou d'une terrasse - ce sont en effet ces derniers qui sont susceptibles d'être fermés - et cependant ces derniers sites sont régis par la préposition *sur* : « *sur le balcon/på balkongen* », « *sur la terrasse/på terrassen.* » L'explication semble se trouver dans la fonction différente : les balcons et les terrasses sont destinés à *porter*.

Encore un contraste intéressant est manifeste dans une paire telle :

*Sentir une douleur profonde dans le cœur / Kjenne en dyp smerte i sitt hjerte*

*Avoir quelque chose sur le cœur / Ha noe på hjertet*

Certes, on pourrait rétorquer que ces phrases ne relèvent pas du domaine spatial : elles expriment des sentiments et des réflexions qui ne sont pas *localisés dans le cœur*, mais qui sont *symbolisés par le cœur*. L'image résultante est néanmoins une image spatiale, et le contraste prépositionnel peut être appréhendé en termes spatiaux. Encore là, la notion fonctionnelle semble être la plus puissante : si le cœur ne peut être considéré comme un espace, il a toujours été le contenant (métaphorique) de nos émotions et nos pensées. Si par contre le propos que l'on garde n'est pas une vraie émotion, mais plutôt quelque chose que l'on souhaite présenter, un argument qu'on peut lancer dans une discussion, une question qu'on veut poser, on peut utiliser la préposition *på* en norvégien : cette cible « plus légère »

n'est plus contenue, mais plutôt portée par le cœur. L'image évoquée par *sur* en français n'est sûrement pas identique, mais elle garde la notion d'un sentiment pas encore digéré.

Dans un petit chapitre final traitant d'une comparaison entre les prépositions *dans*, *sur* et *sous*, Vandeloise fournit des indications supplémentaires en faveur de la relation contenant/contenu. Les deux prépositions *dans* et *sur* démontrent des similitudes qui relèvent de leur caractère fonctionnel; leur site contrôle la position de leur cible. (Voir trait 2 de la relation contenant/contenu) Tandis que *sur* contrôle ou *porte* sa cible vers le bas, *dans* contrôle ou *contient* sa cible dans tous les sens. C'est autrement dit la forme du site qui lui désigne le rôle de porteur ou de contenant et qui décide de la préposition adéquate; le porteur classique ou *prototypique* n'exerce aucun contrôle latéral : « *le livre est sur la table* » Le contenant classique, on le sait, englobe la cible dans tous les sens et exerce un contrôle omnidirectionnel : « *Le livre est dans la boîte.* »

Hors de ces configurations prototypiques les choses s'obscurcissent considérablement, comme le constate Vandeloise : « En ce qui concerne les contenants ouverts, plus leur concavité diminue, moins le choix des prépositions *dans/sur* devient clair. » (Vandeloise, p.230) L'implication psychologique est intéressante : les notions fonctionnelles de *porteur/contenant* sont véhiculées par les prépositions *sur/dans*, et le passage entre les deux est graduel. Ce constat correspond très bien à la vision prototypique des catégories aux frontières ouvertes et floues.

(24) *L'huissier est assis sur la chaise / Rettstjeneren sitter på stolen*

(25) *Le chef comptable est assis dans le fauteuil / Regnskapssjefen sitter i (lene)stolen*

Avant de commenter ces exemples, on ajoute la paire suivante :

(26) *L'huissier est assis sur la chaise qui a la forme d'un fauteuil / \*Rettstjeneren sitter på stolen som har form som en lenestol*

(27) *Le chef comptable est assis dans le fauteuil qui a la forme d'une chaise / ?Regnskapssjefen sitter i lenestolen som har form som en stol*

Ce que ces propositions servent à illustrer, c'est que le choix de préposition en français est « largement conventionnalisé et lié au nom plutôt qu'à la forme des supports... » (Vandeloise, p.230) En norvégien les choses ne sont pourtant pas aussi claires. Premièrement, le mot « *stol* » accepte les deux prépositions *på/i*, et c'est exactement la forme qui décide du

choix : pour une chaise avec des accoudoirs on préfère la préposition *i*, et pour une chaise sans accoudoirs on utilise plutôt *på*. L'inacceptabilité de la proposition (26) illustre très bien ce constat.

La divergence entre les langues découle de nouveau d'une discordance nominale. En norvégien, *stol* est effectivement un *hyperonyme* qui renvoie à toutes sortes de chaises, que ce soient des fauteuils, des tabourets etc. Pour cette raison la proposition (27) est non recevable : on ne peut parler d'un fauteuil qui ait la forme d'une *stol*, parce qu'une « *stol* » n'a pas de forme spécifique. L'important, me semble-t-il, réside dans la sensibilité du terme par rapport au contexte : une chaise porteuse introduit la préposition *på* et une chaise contenant introduit la préposition *dans*.

Vandeloise continue par toute une série de propositions contrastives qui mettent en évidence le rôle décisif joué par la concavité du support pour le choix de préposition. On se contente de les traduire et de ne commenter que les cas les plus intéressants :

(28) *L'ambassadeur a des poils sur la poitrine / Ambassadøren har hår på brystet*

(29) *Le ministre a des poils dans l'oreille / Ministeren har hår i øret*

(30) *Le chien a des poils sur le dos / Hunden har hår på ryggen*

(31) *Le trésorier a des boutons dans le dos / Kassereren har knapper i ryggen*

(32) *\*L'archiduc embrasse l'archiduchesse dans le nez / \*Erkehertugen kysser erkehertuginnen i nesen*

(33) *L'archiduc embrasse l'archiduchesse dans le creux du nez / Erkehertugen kysser erkehertuginnen i nesegropen*

(34) *Le ministre dort dans son lit / Ministeren sover i sin seng*

(35) *Le ministre est sur son lit de mort / Ministeren ligger på dødsleiet*

On constate encore une fois une parfaite concordance entre le français et le norvégien; même le contraste assez mystérieux entre (34) et (35) est maintenu dans la traduction norvégienne. Vandeloise propose que « la rigidité de la mort suggère un site plat...cependant que le sommeil évoque un lit plus douillet, pliant sous le poids du dormeur. » (Vandeloise,

p.231)<sup>5</sup> On pourrait peut-être discuter si (35) n'appartient pas plutôt au domaine notionnel que spatial. Si la motivation spatiale n'est pas pleine, elle n'est du moins pas complètement abandonnée : l'image évoque une représentation pas seulement d'un ministre mourant, mais d'un ministre *mourant et gisant*.

(36) *L'arbre est dans la terre / Treet er i jorden*

(37) *L'antenne de télévision est sur le toit / TV-antennen er på taket*

(38) *La pomme est sur le plateau / Eplet er på fatet*

(39) *La pomme est dans le plat / Eplet er på (\*i) tallerkenen*

L'observation de Vandeloise à ce propos est intéressante; même si un plateau peut être aussi haut qu'un plat, ceci ne touche pas à la préposition : « C'est que le plateau est destiné à porter et le plat à contenir » (Vandeloise, s.231). C'est autrement dit la *fonction* qui motive le choix de préposition. En norvégien, on préfère la préposition *på* (*sur*) pour le site « tallerken » (*plat*). Un plat est un contenant légèrement concave, et se trouve en quelque sorte entre le *contenant classique* (ou prototypique) de *bol* et un *porteur classique* comme un *plateau*. Il y a autrement dit une *ressemblance de famille double*, et les deux langues semblent se différencier par rapport à la catégorisation : le français rattache le plat à la famille « contenante » et le norvégien rattache le « tallerken » à la famille « porteuse. » Si ce raisonnement est correct, on doit souligner que c'est la catégorisation de l'objet *plat/tallerken* qui distingue le français et le norvégien dans ce cas, non pas le sens prépositionnel. Pour une assiette creuse, c'est-à-dire une assiette à soupe, le norvégien utilise également la préposition *i*.<sup>6</sup>

Encore un contraste, cette fois avec la préposition *sous*, nous montre l'avantage de la description fonctionnelle :

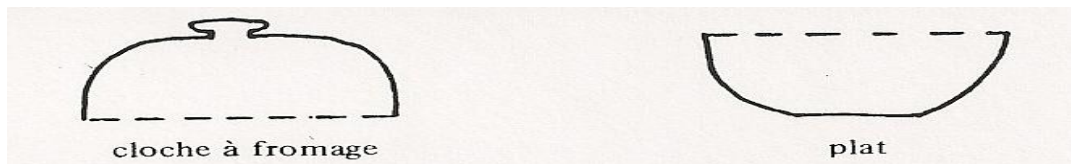
(40) *Le camembert est sous (\*dans) la cloche à fromage / Camemberten er under (\*i) osteklokken*

(41) *Le camembert est dans le plat / Camemberten er i skålen*

---

<sup>5</sup> On pourrait ajouter à ce propos l'exemple norvégien : « *ligge på sotteseng / être sur son lit de malade.* »

<sup>6</sup> Des remerciements à Mona Markussen de m'avoir communiqué cette observation intéressante.



D'un point de vue topologique, les sites de ces propositions sont des contenants ouverts et ne se distinguent pas. Par conséquent, une définition en termes d'inclusion/exclusion ne peut rendre compte du contraste prépositionnel. Pour (40) la préposition *dans* n'est pas possible, et l'explication se trouve dans le fait que le scénario ne suit pas les instructions données par la relation contenant/contenu : le camembert ne bouge pas vers la cloche à fromage et ne contrôle pas sa position.

(42) *Le gaz précieux est dans la cloche à fromage / Den dyrebare gassen er i osteklokken*

(43) *\*Le gaz précieux est dans le plat / \*Den dyrebare gassen er i skålen*

Evidemment, ce scénario est identique au précédent par rapport à l'inclusion des cibles, et cependant le choix de préposition a changé; c'est qu'à la différence de (36), le site (la cloche à fromage) contient effectivement sa cible. Vandeloise écrit: « ...la préposition n'est pas motivée par l'inclusion de la cible dans la fermeture du site. Elle dépend, au contraire, de leur interaction, imposée par le deuxième trait de la relation contenant/contenu. Les verres sont des contenants acceptables pour des corps plus lourds que l'air, même s'ils n'incluent pas totalement leurs frontières. Quant aux cloches à fromage, elles ne sont de bons contenants que pour les corps plus légers que l'air. » (Vandeloise, p.233)

### 3.3. Récapitulation

Pour récapituler les pages précédentes traitant de l'usage de *dans* en domaine spatial, on peut en tirer quelques conclusions intéressantes : il existe diverses approches pour décrire l'usage spatial de la préposition *dans*, soit dans une optique *topologique* centrée autour des notions d'*inclusion/exclusion*, soit en faisant valoir une relation *fonctionnelle* centrée autour des notions de *contenant/contenu*. Il est possible que la relation topologique corresponde mieux à l'intuition linguistique des locuteurs français et norvégiens. La relation fonctionnelle se montre cependant être la thèse la plus puissante dans la mesure où elle maîtrise également les exemples qui résistent à une explication topologique. Un autre avantage potentiel de la relation contenant/contenu se trouve dans le fait que cette notion peut plus facilement accepter des degrés d'acceptabilité différents.



La notion d'inclusion ne se trouve pas complètement abandonnée dans la relation contenant/contenu; elle constitue en effet un trait de cette relation structurée en ressemblance de famille. L'importance intuitive accordée à ce trait pourrait ainsi s'expliquer par une *cue validity* élevée.

On se souviendra que la notion de *cue validity* était définie comme « le degré de prédictibilité pour une catégorie d'une propriété ou d'un attribut d'un objet. » (Kleiber, p. 75) Comme Vandeloise constate, l'inclusion totale est même un trait suffisant, parce qu'il implique forcément la relation contenant/contenu. Autrement dit, si la cible est totalement incluse dans le site, le site contient la cible. De ce fait découle ainsi le rôle prééminent de l'inclusion pour notre compréhension intuitive de la préposition *dans*; *dans* véhicule très souvent la notion d'inclusion, mais pas toujours. Il existe plusieurs cas où la cible ne se trouve pas incluse dans le site, comme par exemple dans la proposition (19), où la poire n'est sûrement pas incluse dans les frontières de la coupe, mais où l'on peut néanmoins dire qu'elle est *dans* la coupe, parce que la coupe la *contient*. En théorie prototypique, le trait d'*inclusion* est ainsi pour la préposition *dans* ce qu'est le trait *voler* pour les oiseaux : une propriété très saillante et distinctive à laquelle on est enclin à voir une définition, mais qui, malgré son importance, est loin d'être une *condition nécessaire*.

De fait, Vandeloise ne vise pas à donner une définition de la préposition *dans*, ni d'aucune autre préposition française. Certes, le modèle des conditions nécessaires et suffisantes sait produire des définitions exactes, mais la nature flottante et dynamique du langage s'échappe à telles définitions rigides, parce qu'elles ne correspondent pas à la réalité linguistique. En ce qui concerne les prépositions, on peut s'en rapprocher avec les outils objectifs de la géométrie et la topologie, mais en empruntant ce chemin « objectiviste » le plus proche que l'on arrive d'une vraie définition de *dans* est, admettons-le, *l'inclusion topologique*. Or, on a vu que du moins les Français et les Norvégiens y voient, sans même le savoir, quelque chose de plus élémentaire, à savoir la *relation prototypique de contenant/contenu*, et pour cette raison ils licencient sans hésitation des énoncés qui vont à l'encontre d'une telle définition.

Quelque soit la théorie la plus correcte, une comparaison entre le français et le norvégien dévoile une correspondance surprenante quant à l'usage de la préposition. Des exemples fournis par Vandeloise, aucun ne se traduit par une autre préposition en norvégien. Il semble que les prépositions *dans/i* véhiculent exactement le même sens. Or, cette

conclusion risque d'être prématurée, et cela pour plusieurs raisons. Premièrement, le corpus examiné est trop limité, et il faudra inclure davantage d'exemples pour renforcer la statistique. Deuxièmement, il ne suffit pas de considérer une traduction unidirectionnelle; qu'une traduction du français au norvégien révèle une correspondance rigide ne signifie nullement qu'on obtienne le même résultat si on change la direction de la traduction. Il se peut par exemple que le sémantisme de la préposition *dans* ne représente qu'une sous-partie du sémantisme de *i*. Qui veut soumettre cette hypothèse à l'épreuve d'une vérification, devrait nécessairement aussi considérer à sa propre fin un corpus norvégien.

Ici, on se contente de conclure que *la préposition dans en emploi spatial véhicule en gros la même signification que la préposition i*. Vue la concordance extrême obtenue dans cette étude, c'est une conclusion très prudente, peut-être *trop* prudente. Cependant on peut cerner quelques petites nuances différentielles, comme l'exemple suivant, emprunté à Ludo Melis (Melis p.62, voir aussi p.10 de cette étude.) :

*Le moustique est sur le plafond / Myggen er i (\*på) taket*

Ce scénario ne peut manifestement être représenté par la même préposition en français et en norvégien et semble par conséquent contredire la correspondance totale obtenue jusqu'ici; le français utilise *sur* pour exprimer le contact entre le moustique et le plafond. Ce choix de préposition semble plus logique et cohérent par rapport aux sens normalement associés à cette paire de prépositions. Il est possible que la préposition *på* soit ressentie comme une alternative équivoque en norvégien, puisqu'on l'utilise pour exprimer :

*Le moustique est sur le toit / Myggen er på taket*

La polysémie du mot *tak* en norvégien laisse seule à la préposition le soin de distinguer entre ces deux scénarios. Certes, même si ce raisonnement s'avère correct, il n'est pas satisfaisant pour sauver la correspondance prépositionnelle : le français et le norvégien ne se correspondent pas dans ce cas. Cette instance spéciale sera discutée plus en détail en chapitre V.

## 4. Chapitre IV : *Dans temporel*

En français comme en norvégien, les prépositions *dans/i* introduisent un certain nombre de compléments de temps. Comment analyser le sens de ces prépositions lorsque leurs sites ne sont plus des espaces physiques, dotés de propriétés topologiques?

Ludo Melis a montré qu'il est effectivement possible de considérer qu'au moins quelques-unes des propriétés retenues pour décrire l'espace peuvent être maintenues aussi en emploi temporel. La validité d'une telle approche se voit renforcée par l'existence de mots qui en quelque sorte portent témoignage d'une nature composite, tels les mots norvégiens « *tidsrom* » (littéralement « espace de temps ») et « *tidspunkt* » (littéralement « point de temps »). Un espace de temps indiquerait autrement dit un intervalle conçu comme un espace; on pourrait s'attendre à ce que l'inclusion soit pertinente et que la préposition *dans* s'applique. Un point de temps (c'est-à-dire un moment) semble manquer la tridimensionnalité de l'espace, mais la notion de contact semble être inhérente. La préposition *à* (ou éventuellement *sur*) devrait par conséquent correspondre le mieux.

On se rappelle que Melis considère le temps comme un domaine structuré possédant des propriétés particulières, « ... une succession ordonnée dotée d'une mesure intrinsèque, fondée sur l'existence du rythme cyclique des jours et des années... » (Melis, p.71) Cette succession ordonnée, le flou du temps, est linéaire, et qui plus est, elle semble orientée sur l'axe frontale. Ainsi nous concevons le passé (mot qui lui-même est indicatif de notre conceptualisation du temps) comme des événements qui sont « derrière » nous, tandis que l'avenir est « devant » nous. Cette conceptualisation est partagée non seulement par le français et le norvégien, mais également par un très grand nombre de langues, comme le constate Tijana Ašić dans sa thèse de doctorat *Espace, temps, prépositions* : « La représentation du temps est en général basée sur la direction frontale » (Tijana Ašić, 2008 : *Espace, Temps, Prépositions*, p.25).

Or, si l'axe frontal est décisif pour la représentation linguistique du temps, il n'en va certainement pas de même pour les axes latéral et vertical. Ne pouvant complètement écarter la possibilité qu'il existe des langues traitant le temps de manière très différente, on se surprendrait néanmoins de trouver une langue qui utiliserait par exemple la direction latérale

dans la conceptualisation du temps. (Ibid.) Il s'ensuit que le temps, du moins d'un point de vue topologique, représente en quelque sorte une simplification du domaine spatial.

Pour entamer l'analyse temporelle de la préposition *dans*, on consultera trois dictionnaires francophones importants pour voir comment *dans* temporel est traité dans la tradition encyclopédique française. Les expressions et propositions citées nous fourniront un corpus pour une comparaison avec le norvégien. Comme on verra par la suite, les dictionnaires enregistrent deux usages différents de *dans* temporel, soit *premier et second usage* de *dans*, et les paragraphes 4.2. et 4.3. y sont consacrés. Le second usage offre un cas très particulier, et le paragraphe 4.3 est par conséquent divisé en plusieurs sous-paragraphes destinés à rendre compte du sémantisme à première vue déviant de ce second usage de *dans*.

#### 4.1. Qu'en disent les dictionnaires?

Pour aborder l'analyse de *dans* temporel, il faudra encore un point de départ. À ces fins, on consultera par la suite les entrées pertinentes de trois dictionnaires francophones importants : *Le Grand Robert de la Langue Française*, *le Grand Larousse de la Langue Française* et *le Trésor de la Langue Française*. On se contente d'abord de reproduire les entrées en question et de revenir après sur les détails qui méritent une attention spéciale.

##### 4.1.1. Définition de *dans* temporel du Grand Robert de la Langue Française

« ...3 (Marquant le temps). –a (indiquant un moment, une époque). → **Cours** (au cours de), **lors** (de), **pendant**. *Dans la vie. Cela lui arrive dans son enfance. Ce sera fait dans les délais convenus. Être dans sa vingtième année. Vivre dans le passé* (→Compte, cit.33). *Dans le moment \* même* : aussitôt.

21 Rien ne doit tant diminuer la satisfaction que nous avons de nous-mêmes que de voir que nous désapprouvons dans un temps ce que nous approuvions dans un autre.

LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 51.

22

Vous n'avez, dans votre vie, jamais vu de si beau.

MOLIÈRE, le Sicilien, 19.

23 La fierté de Julien, si récemment blessée, en fit un sot dans ce moment.

STENDHAL, le Rouge et le Noir, IX.

**b** (pour reporter à une date future) Avant\* la fin de (une période déterminée). → **Ici** (d'ici).  
*Quand partez-vous? Dans quinze jours.* – REM. Comparez avec: ce travail sera fait en quinze jours, où *en* indique la durée. On dit aussi: *dans les quinze jours. On en parlera encore dans longtemps. Dans une minute, dans un instant* : bientôt.

24 Je viens vous retrouver dans un quart d'heure

MOLIÈRE, Dom Juan, II, 4.

25. Elle saura peut-être dans cinq années quels seront les juges, et dans quel tribunal elle doit plaider le reste de sa vie.

LA BRUYÈRE, les Caractères, XIV,

41.26. On construit les compléments de temps avec diverses prépositions (...) Je m'y mettrai dans huit jours.

BRUNOT, La Pensée et la Langue, III, XI, C, v, p.449

Pop. *Dans pas une semaine* : avant une semaine, dans moins d'une semaine

26.1 Dans pas un mois, tu me verras revenir ici avec elle, mariés tous les deux devant le maire et devant le curé.

M.AYMÉ, la Vouivre, p. 219. »

#### 4.1.2. Définition de *dans* temporel du Grand Larousse de la Langue Française

- « II. MARQUE LE TEMPS. **1.** Indique l'inclusion dans une durée, dans une époque passée, présente ou future : *Dans l'Antiquité, dans les siècles passés. Dans son enfance. Il est dans sa seizième année. Dans les années qui viennent, les transports aériens connaîtront en développement considérable.* | *Dans le temps, autrefois : Dans le temps, la vie était moins trépidante.* | **2.** Indique une date envisagée comme le terme d'un délai dans l'avenir: *Dans dix ans, on ne parlera plus de cet ouvrage. Je reviendrai dans huit jours.* | **3. Class.** S'employait, avec une valeur temporelle, là où l'on emploie auj. d'autres prépositions: au lieu de *à* : *Sachez le perdre dans l'occasion* (La Bruyère); au lieu de *en* : *Je fus régent dans l'absence du jeune prince* (Fénelon) ;

au lieu de *lors de, pendant* : *Vaumorin et Ganseville, auxquels j'en ai parlé cent fois dans la Fronde (Retz).* »

#### 4.1.3. Définition de *dans* temporel du Trésor de Langue Française

« II. –P. anal. Rapport d'intériorité dans le temps.

A. – L'espace de temps est limité, considéré comme cadre d'événements multiples possibles ou de la durée d'une action. *Dans le quinzième siècle, on écrivait des discours en latin qui étaient fort estimés (VIGNY, Lettre Lord\*\*\*, 1829, p.270). Voilà des hérétiques qui ne songent guère que nous sommes dans le carême (MURGER, Scènes vie boh. 1851, p.53). « Je suis celle que tu aimes dans les siècles passés, dans le temps sans nom », chantonne le pur fantôme (MILOSZ, op. cit., p.37). Appréhender d'un seul coup et comme dans un éclair l'objet tout entier avec toutes ses nuances (SARRAUTE, Ère soupçon, 1956, p.15) :*

18. Son opticien ordinaire, M. Luna, s'empressa d'envoyer mille excuses, avec une paire de lunettes neuves qui se brisèrent au même endroit, **dans** les vingt-quatre heures.

ABOUT, *Le Nez d'un notaire*, 1862, p. 176.

B. – **Dans** + compl. précède d'un numéral cardinal. Évoque la date du moment de l'action qui sépare ce moment du moment où l'on parle, où l'on pense. *Dans peu de jours je pourrais rentrer au lycée (GIDE, Si le grain, 1924, p.424). Je vous répondrai dans quelques jours (PAGNOL, Marius, 1931, I, 8, p.66) :*

19. « (...) Ah! ce mot de jeunesse, quel mot! Je te voyais **dans un an, dans dix, dans quinze**, toujours si belle, et moi si loin ! ... Je me disais : Je ne serai plus qu'un fantôme. Elle m'oubliera. »

- « Jamais, » gémit-elle, sauvagement.

BOURGET, *Le sens de la mort*, 1915, p. 109.

**Rem.** Dans le même cont., c'est la prép. *en* exprimant la durée nécessaire à l'accomplissement de l'action qui s'oppose à *dans*. »

La conclusion est claire : les trois dictionnaires s'accordent en postulant seulement deux usages différents de *dans* temporel en français moderne. *Le Grand Larousse* se donne la peine de citer encore un usage, dit classique, qui serait caduc aujourd'hui et qui contiendrait des expressions telles « dans l'absence de » (voir ci-dessus). Cet usage est négligeable pour deux raisons : d'abord simplement parce qu'il est considéré d'être caduc, et par conséquent d'aucune importance dans la présente étude, qui est foncièrement synchronique et qui ne traite que du français moderne. Deuxièmement parce qu'il serait de toute façon à rapprocher du premier usage, numéroté 1 dans *Le Grand Larousse*. Il ne reste ainsi que deux usages, numérotés A et B dans *Le Grand Robert* et *Le Trésor*, et 1 et 2 dans *Le Grand Larousse*. Ces usages sont maintenant à examiner de plus près.

#### **4.2. Dans temporel : premier usage**

Il est intéressant d'observer les remarques introduisant le premier usage dans tous les dictionnaires. Ainsi, *Le Grand Robert* dit de manière très générale que cet emploi indique « un moment ou une époque », *Le Grand Larousse* par contre s'avère plus succinct en parlant « d'inclusion dans une durée, dans une époque passée, présente ou future », tandis que *Le Trésor* affirme que, dans cet usage, « l'espace de temps est limité, considéré comme cadre d'événements multiples possibles ou de la durée d'une action. » *Le Trésor* fournit également une sorte de définition générale qui recouvre les deux usages, c'est-à-dire une définition qui vaudrait pour *dans* temporel tout court : « rapport d'intériorité dans le temps. » Or, comme nous aurons lieu de voir, un regard attentif sur les propositions données met en doute le bien-fondé d'une telle définition.

Comme on a déjà fait pour le domaine spatial, on poursuivra maintenant avec une traduction norvégienne des phrases et propositions citées.

#### **Le Grand Robert de la Langue Française**

*Dans la vie / I livet*

*Cela lui arriva dans son enfance / Det skjedde ham i barndommen*

*Ce sera fait dans les délais convenus / Det vil bli gjort innen avtalt tid (el. "tidsfrist")*

*Être dans sa vingtième année / Være i sitt tyvende år*

*Vivre dans le passé / Leve i fortiden*

*Dans le moment même / I samme øyeblikk*

### **Le Grand Larousse de la Langue Française**

*Dans l'Antiquité, dans les siècles passés / I Antikken, i forgagne århundrer*

*Dans son enfance / I hans barndom*

*Il est dans sa seizième année / Han er i sitt sekstende år*

*Dans les années qui viennent / I årene som kommer*

*Dans le temps / Før i tiden*

### **Le Trésor de la Langue Française**

*Dans le quinzième siècle / I det femtende århundret*

*Voilà des hérétiques qui ne songent guère que nous sommes dans le carême / De er kjettere som slettes ikke tenker på at vi er i fasten*

*Je suis celle que tu aimas dans les siècles passés, dans le temps sans nom / Jeg er den som du elsket i forgagne århundrer, i den navnløse tid*

*Appréhender d'un seul coup et comme dans un éclair l'objet tout entier avec toutes ses nuances / Å fatte i et øyeblikk og som i et lysglimt gjenstanden i sin helhet med alle dens nyanser.*

Le résultat de cette comparaison avec le norvégien est frappant : la correspondance entre *dans* et *i* observée déjà dans le domaine spatial se maintient également ici. Les propositions fournies sont diverses et relèvent en grande partie d'un corpus littéraire, et toutes se traduisent par la préposition *i* en norvégien, mis à part un exemple que l'on discutera ci-dessous.

Les sites de la préposition dans les propositions précédentes sont toujours des intervalles ou des laps de temps, c'est-à-dire des « espaces » temporels, et l'usage de la préposition *dans* est logique dans la mesure où il exprime toujours *l'inclusion de la cible dans le site*. On a affaire à des cibles qui sont incluses dans une partie inconnue de leurs sites, et la propriété de *contact* n'est par conséquent pas applicable.



Parmi les propositions citées, il existe cependant une qui démontre une certaine divergence entre la préposition française et norvégienne. « *Ce sera fait dans les délais convenus* » se traduit le mieux en utilisant la préposition *innen* en norvégien, puisque l'action dont on parle sera faite *avant la fin* de la période dénotée par le site. À vrai dire, on peut se demander si le site réfère à un intervalle ou bien seulement à un point sur la ligne temporelle. S'il y a un intervalle, le début ou limite gauche de cet intervalle ne peut être que le moment de l'énonciation, et la fin est dénotée par le site. En termes d'inclusion il est difficile de distinguer cet usage des autres, puisque la cible est toujours incluse dans un intervalle, mais cependant le site connaît un certain dynamisme : *les délais convenus* dénotent une date qui s'approche. Le norvégien semble ici être plus sensible à ce mouvement dynamique, dont témoigne l'usage de la préposition *innen*. *L'enfance* ou *les siècles passés* sont des sites stables aux frontières statiques, tandis que *les délais convenus* se rapprochent. Le mouvement n'est cependant pas une propriété du site, mais une propriété du domaine temporel : c'est le temps qui nous vient à la rencontre.

Mis à part cet exemple un peu particulier, toutes les propositions révèlent la préposition *i* dans la traduction norvégienne. Il semble ainsi de prime abord qu'il existe un sens temporel où la préposition française *dans* et la préposition norvégienne *i* se correspondent pleinement, et on serait presque tenté de conclure que lorsque le site renvoie à un intervalle du domaine temporel et la cible se trouve incluse dans cet intervalle, les prépositions *dans/i* s'appliquent sans équivoque. Or, il faudra encore être prudent et s'exprimer avec beaucoup de réserve. Comme on a constaté ci-dessus pour le domaine spatial, une traduction unidirectionnelle ne peut jamais garantir une concordance totale. Il est toujours possible que le sémantisme de la préposition *dans* ne représente qu'une sous-partie du sémantisme de *i*. Autrement dit, si une traduction de *dans* dans cet usage (à savoir inclusion de la cible dans une partie inconnue d'un site désignant un intervalle temporel) donne la préposition *i*, il n'est pas sûr qu'une traduction de *i* révèle toujours la préposition *dans*.

On n'a nul besoin de consulter un corpus, une toute petite comparaison montre qu'il en va effectivement ainsi : les Norvégiens disent normalement « *i begynnelsen* » où les Français disent « au début. »

### **4.3. Dans temporel : second usage**

Les dictionnaires postulent tous un second usage de la préposition *dans*, qui est également très répandu et bien connu, et qui se distingue clairement du premier usage. Sans plus dire pour l'instant, on considère la traduction norvégienne :

#### **Le Grand Robert de la Langue Française**

*Quand partez-vous? Dans quinze jours. / Når reiser De? Om femten dager.*

*Dans les quinze jours / Om cirka femten dager.*

*On en parlera encore dans longtemps / Man kommer ennå til å snakke lenge om det*

*Dans une minute, dans un instant / Om et minutt, om et øyeblikk*

*Je viens vous retrouver dans un quart d'heure / Jeg kommer og møter Dem om et kvarter*

*Elle saura peut-être dans cinq années quel seront les juges... / Om fem år vet hun kanskje hvem dommerne vil være...*

*Je m'y mettrai dans huit jours / Jeg går løs på det om åtte dager*

*Dans pas une semaine / Om mindre enn en uke*

*Dans pas un mois, tu me verras revenir ici avec elle... / Om mindre enn en måned vil du se meg komme tilbake hit med henne...*

#### **Le Grand Larousse de la Langue Française**

*Dans dix ans, on ne parlera plus de cet ouvrage / Om ti år vil man ikke lenger snakke om dette verket*

*Je reviendrai dans huit jours / Jeg kommer tilbake om åtte dager*

#### **Le Trésor de la Langue Française**

*Dans peu de jours je pourrais rentrer au lycée / Om få dager ville jeg kunne begynne på skolen (igjen)*

*Je vous répondrai dans quelques jours / Jeg vil svare Dem om noen dager*

*Je te voyais dans un an, dans deux ans, dans dix, dans quinze... / Jeg så deg om et år, om to år, om ti, om femten*

Si la correspondance entre *dans* et *i* a été surprenante jusqu'ici, la rupture entre le français et le norvégien est de même totale dans les propositions précédentes. Dans aucun cas la préposition *dans* se traduit par la préposition *i*. Du moins la relation entre les langues est toujours stable : *dans* se traduit dans chaque instance par la même préposition, *om*, ce qui atteste de l'unité de l'usage.

Cet usage de *dans* semble véhiculer un sens assez différent de celui qui lui est normalement associé. Ici, la préposition *dans* est utilisée pour parler du temps qui sépare le moment de l'énonciation ou *maintenant* et un événement de l'avenir : « *Je reviendrai dans huit jours.* » La préposition exprime-t-elle toujours l'inclusion?

Constatons d'abord que le site semble renvoyer, tout comme dans le premier usage discuté ci-dessus, à un intervalle temporel. Si on dit :

*Le film commence dans dix minutes / Filmen begynner om ti minutter,*

le site semble être un intervalle clos dont la limite gauche est le moment de l'énonciation et la limite droite ou la fin se trouve là où les dix minutes se terminent. Donc, la totalité de l'intervalle indiqué par le site doit découler avant que l'événement (le commencement du film) indiqué par la cible ne se produise. Il semble que la préposition n'exprime plus l'inclusion ou le « rapport d'intériorité dans le temps. » Il est possible que les locuteurs français en quelque sorte conçoivent le moment de l'énonciation comme une partie inclusive, constitutive de l'intervalle séparant le locuteur et l'événement, mais cette explication n'est pas à même de rendre compte du choix de préposition. On observe les remarques de Ludo Melis à propos de cet usage :

« ...*dans*...définit...quantitativement un intervalle au terme duquel se produira l'événement et qui est situé dans l'avenir par rapport au repère temporel impliqué par le tiroir verbal...Parler ici d'inclusion et de transposition de l'emploi spatial semble fort hardi. » (Ludo Melis, p.72)

Si cet usage de la préposition semble curieux par rapport au sens qui lui est normalement associé, il paraît néanmoins qu'il existe une motivation, parce que l'anglais aussi bien que l'allemand et l'espagnol exploitent la même logique : « *The film starts in ten minutes / Der film fängt in zehn Minuten an / La película empieza en diez minutos.* » Ou est-

ce que ce cas particulier représente une sorte d'idiosyncrasie héréditaire, transmise d'une langue aux autres? C'est possible, mais pas du tout probable.

#### 4.3.1 Un site très sensible

Comme il ressort clairement de cet examen, la préposition *dans* s'utilise en français moderne pour exprimer deux relations de temps très différentes, à première vue presque opposées. Comme la préposition est la même dans les deux cas, il reste aux propriétés du site d'activer l'interprétation correcte dans chaque instance. L'interprétation temporelle de *dans* est autrement dit très sensitive à de petites manipulations opérées sur son site. On examine les contrastes intéressants offerts par les propositions suivantes :

(a) *Il faut vivre dans le moment / Man må leve i øyeblikket*

(b) *Il l'a fait dans un moment de désespoir / Han gjorde det i et øyeblikk av fortvilelse*

(c) *Le film commence dans un moment / Filmen begynner om et øyeblikk*

Dans les propositions *a* et *b* respectivement, l'article défini ou l'information supplémentaire apportée par le complément prépositionnel exclut l'interprétation par défaut et l'inclusion est maintenue : on est de fait de retour dans le premier usage. (Voir ci-dessus.) On observe aussi que même si un moment n'a presque pas de durée et devrait par conséquent être traité comme un « point de temps », la préposition *dans* est favorisée. Est-ce que les propositions du type *c* sont développées à partir de *a* ou *b*, plus fideles au trait d'inclusion?

En contrastant cet usage avec la préposition *en*, on obtient des paires minimales telles :

*On fera le travail dans dix minutes / On fera le travail en dix minutes*

Dans le dernier exemple, l'inclusion est toujours intacte. De plus, *en* exprime un *contact* entre la cible et le site sur toute l'étendue désignée par le site.

La question est de savoir pourquoi la préposition *dans* a pu développer un emploi qui semble être en contradiction avec tous ses autres usages, apparemment sans motivation. Trouver la motivation de cet emploi pose par conséquent un grand défi pour le linguiste.

On pourrait tenter de s'approcher de ce problème par un raisonnement diachronique. Comme on a vu, la préposition *dans* représente un développement du latin vulgaire, c'est en effet une contraction de *de intus*. (Voir page 4 de cette étude.) Comme *Le Petit Robert*

commente, cette préposition a remplacé la préposition latine classique *in*. Or, nous savons que ce remplacement n'est pas total, puisque *en* survit même en français moderne. Comme on vient de voir, cette préposition exprime toujours une relation d'inclusion dans le domaine temporel. Il doit bien y avoir eu une période de concurrence entre les prépositions *dans* et *en*, qui ont véhiculé à peu près le même sens. Pour le domaine spatial, c'est effectivement *dans* qui l'a emporté. La préposition *en* n'a survécu en domaine spatial que dans quelques phrases plus ou moins fixes et idiomatiques, telles *en prison*, *en place*, *en classe* etc.<sup>7</sup> Le vrai rôle joué par *en* dans le français courant, c'est d'exprimer des notions figurées, comme *en deuil*, *en misère*, *en joie*, *en avion*, *en train*, *en gros*, *en bref*.

Pour le domaine temporel par contre, il semble que la préposition *en* ait tiré sa vengeance : elle a consolidé sa position comme préposition exprimant l'inclusion temporelle. Il est vrai, *dans* peut également véhiculer ce sens inclusif dans ce que l'on a nommé son *premier usage* (voir ci-dessus), mais seulement par rapport aux sites assez généraux, vagues, on dirait presque semi-temporels, comme *enfance*, *jeunesse*, *passé*, *avenir*. Quand on parle d'unités de mesure temporelles, telles *ans*, *mois*, *semaines*, *jours*, *minutes* et *secondes*, la préposition *dans* n'a pas conquis l'inclusion temporelle de la préposition *en*, du moins pas totalement. Si ce raisonnement diachronique semble vague, il est important de souligner la leçon qu'il enseigne : pour exprimer l'inclusion temporelle dans les cas cités, il aurait effectivement fallu que *dans* chasse, expulse *en* de cet emploi. Cela ne s'est pas produit, et les raisons en sont à chercher dans la diachronie, pas dans la synchronie.

Pourtant, si la diachronie peut expliquer pourquoi la préposition *dans* n'exprime pas l'inclusion temporelle dans tous les cas – parce qu'elle n'a pas conquis les sites temporels basiques de *en* – elle ne sert pas à rendre compte du second usage de *dans* en français moderne. Si cet usage représente une extension faite à partir de ses autres emplois, il doit y avoir une motivation. L'usage lui-même, qui désigne le temps qui doit découler avant qu'un événement donné ne se produise, est évidemment un besoin universel de toutes les langues, et les langues qui expriment des relations temporelles par des prépositions doivent forcément y mettre une préposition. On pourrait se demander si cet usage, ce sens abstrait, fait naturellement appel à un emploi prépositionnel spécifique ou si la préposition choisie ne représenterait de toute façon qu'une motivation faible. Or, cette « faute de mieux »

---

<sup>7</sup> Et là encore, la préposition *en* ne semble pas exprimer une relation spatiale par excellence, mais plutôt une notion à moitié spatiale, à moitié fonctionnelle.

explication n'est pas satisfaisante. Car, comme on l'a déjà noté, l'anglais aussi bien que l'allemand et l'espagnol utilisent la préposition *in/en* pour exprimer ce sens :

Anglais : *The film starts in ten minutes*

Allemand : *Der Film fängt in zehn Minuten an*

Espagnol : *La película empieza en diez minutos*

En particulier l'espagnol, qui est également une langue latine sortie comme le français du latin vulgaire, offre une comparaison intéressante. À ma connaissance, la préposition espagnole *en* n'a connu aucun concurrent semblable à *dans*, et pourtant elle exprime exactement le même sens. Tout porte à croire qu'il existe ou existait une motivation quelconque. Vu de cet angle, il devient presque plus pertinent de se demander pourquoi le norvégien a choisi une autre préposition que *i* pour ce type d'emploi temporel. Sans pouvoir rien constater, il me semble que cet emploi, qui est véhiculé par la préposition *om* en norvégien, représente de même une rupture avec le sens que l'on associe à cette préposition en emploi spatial.

#### **4.3.2 La préposition *om* en norvégien**

À la différence de la préposition *dans*, la préposition norvégienne *om* est très limitée. On l'associe avant tout avec l'usage temporel actuel, où elle exprime la postériorité : *om ti minutter/dans dix minutes*. On pourrait être tenté de la considérer comme une préposition temporelle par excellence, comme la préposition *après* en français moderne. Il n'est dès lors pas complètement clair quelle est la relation entre *om* et son site ; le site est-il un intervalle, une suite de moments comptables, un point sur la ligne temporelle?

En domaine spatial, la préposition *om* est très restreinte, mais on peut trouver quelques emplois rares tels :

*Fienden flokket seg om borgen / L'ennemi s'attroupa autour du château,*

où la préposition *om* correspond à la préposition française *autour de*. On doit remarquer que l'usage de *om* est lié au verbe ici, « *flokke seg om noe* » étant effectivement presque à considérer comme une expression figée, et néanmoins l'usage est pleinement spatial. La préposition n'exprime ainsi pas l'inclusion, mais on ne pourrait facilement affirmer qu'elle

n'exprime l'exclusion non plus, celle-ci n'étant en effet qu'un trait négatif, défini comme le manque ou encore l'échec d'inclusion. Si on dit par exemple :

*Le livre est hors du sac / Boken er ute av sekken,*

la proposition est seulement acceptable si le livre *a été* dans le sac, ou encore *devrait être* dans le sac. Appliquer le critère d'inclusion/exclusion aux prépositions *om/autour de* ne serait par conséquent pas très éclairant. De fait, ce trait ne joue probablement aucun rôle pour la préposition norvégienne *om*.

Cependant, une certaine notion d'*extériorité* semble présente. Dans la proposition citée, la cible *l'ennemi* se trouve sans conteste possible à l'extérieur du site, *le château*. Certes, si on changeait le site par un autre, comme par exemple *une table*, on ne pourrait plus parler d'*extériorité* :

*Les amis s'assirent autour de la table / Vennene satte seg om bordet.*<sup>8</sup>

Même si on ne peut dire que l'*extériorité* soit vraiment un principe crucial pour la préposition *om*, il n'est pas complètement abandonné non plus. Est-il à considérer comme un trait d'une ressemblance de famille, pas nécessaire, mais parfois présent? Seule une investigation sémantique détaillée saurait y répondre.

Revenant à l'usage temporel beaucoup plus répandu, on se demandera si cette notion vague d'*extériorité* exerce quelque influence sur son interprétation temporelle. Si la réponse est positive, on se demande en second lieu si cela pourrait influencer l'interprétation de la préposition française *dans* en emploi temporel pour les Norvégiens apprenant le français. Autrement dit : est-ce qu'il existe un lien interprétatif entre l'usage spatial de *om* en norvégien et l'usage temporel de *dans* en français, passant par l'usage temporel de *om* en norvégien?

#### **4.3.3. Dans vs. Après : une division de travail?**

En réalité, la seule préposition qui exprimerait *logiquement* cette relation temporelle, c'est-à-dire le second usage de *dans*, est probablement la préposition *après*. Cette préposition est foncièrement temporelle dans le sens où elle exprime à peu près toujours une relation temporelle, et les quelques utilisations rares que l'on peut trouver de *après* en emploi spatial

---

<sup>8</sup> Il semble que certaines personnes norvégiennes éprouvent une hésitation quant à l'usage de *om* dans cette proposition et qu'ils préfèrent plutôt la préposition *rundt*, mais je considère que l'usage est acceptable, quoique peut-être un peu « démodé, » ou simplement dialectal.

sont à considérer comme des extensions dérivées du domaine temporel. (Ludo Melis, p.73)  
Lorsqu'on la compare avec *dans* on obtient des paires minimales telles :

*Il viendra dans une heure / Il est venu après une heure*

La différence me semble résider dans la référence temporelle : lorsque l'on parle d'un événement situé dans l'avenir par rapport à *maintenant* ou le moment de l'énonciation, on utilise *dans* pour exprimer la durée de l'intervalle séparant le moment de l'énonciation et cet événement; lorsque on parle d'un événement situé dans le passé par rapport au moment de l'énonciation, on utilise *après* pour exprimer la durée de l'intervalle séparant cet événement et un moment antérieure, un point de référence contextuellement déterminé. Cette répartition vaut également pour l'anglais, l'allemand, l'espagnol et le norvégien :

Ang : *He comes in one hour / He came after one hour*

All. : *Er kommt in einer Stunde / Er ist nach einer Stunde gekommen*

Esp : *Viene en una hora / Vino después de una hora*

Norv : *Han kommer om en time / Han kom etter en time*

Par ces comparaisons on s'approche par degrés d'un point important : il existe beaucoup de relations temporelles qui sont comparables mais qui se distinguent tout de même concernant quelque aspect plus spécifique. On a déjà affirmé que la langue a une tendance à économiser ses moyens d'expressions, mais normalement pas au détriment de la clarté. Au contraire, on peut considérer qu'il existe une *pression distinctive* qui joue un rôle crucial dans le développement de la langue et qui favorise des distinctions. Pour le français, on peut constater que du moins les prépositions *dans*, *en* et *après* entrent dans une concurrence pour exprimer des relations temporelles nécessaires pour le bon fonctionnement du langage. Si une préposition donnée a « gagné » pour un certain emploi, il n'est pas du tout sûr qu'elle soit, à priori, *idéelle* ou *pleinement motivée* pour la tâche.

On récapitule en bref : en français moderne, la préposition *dans* en emploi spatial poursuit une mission double. Premièrement, elle exprime un rapport d'intériorité dans le temps, ce que l'on a appelé son premier usage : *dans l'enfance*, *dans la jeunesse*, *dans l'avenir*. Les cites doivent être des intervalles, mais sauf cela, cet usage n'exige rien de ses sites, c'est-à-dire qu'ils peuvent être régis indifféremment par l'article défini ou indéfini :



*Dans l'avenir / dans un avenir lointain*

*Dans la jeunesse / dans une jeunesse malheureuse, etc.*

On peut considérer cet usage comme une extension faite à partir des propriétés de la préposition en domaine spatial. Qu'on souscrive à une analyse purement topologique ou une analyse fonctionnelle comme celle de Vandeloise, il n'est pas surprenant que ce soit le trait d'inclusion qui soit maintenu en domaine temporel. Il serait difficile de sauver les notions fonctionnelles dans le domaine temporel, qui peut être conçu comme une simplification du domaine spatial.

Deuxièmement, la préposition *dans* exprime un intervalle au terme duquel se produit une éventualité impliquée par la cible. Cet usage semble avoir une motivation beaucoup plus faible que les autres emplois de la préposition, bien qu'il existe des analogies frappantes dans beaucoup de langues européennes. Or, une motivation faible est toujours une motivation, et on doit du moins s'efforcer à la trouver.

#### **4.3.4. Une solution possible**

Dans sa thèse de doctorat *Espace, Temps, Prépositions*, Tijana Ašić indique une solution possible à cet usage, qu'elle appelle un « cas problématique » en français moderne et qui irait à première vue « à l'encontre du sémantisme de *dans*. » (Tijana Ašić, p.292)

Tout comme j'ai indiqué ci-dessus, Ašić voit la motivation de *dans* comme le besoin d'explicitement linguistiquement un contraste temporel profond, à savoir l'opposition  $R=S$  et  $R \neq S$ , où  $R$  est le moment de référence et  $S$  est le moment de parole ou d'énonciation. (Ibid.) Pour la préposition *dans* il existerait une contrainte particulière qui exige que  $R=S$ , tandis que la préposition *après* ne connaîtrait aucune telle contrainte.<sup>9</sup> Cette contrainte mène à des paires minimales telles:

*Dusan viendra dans trois jours / Dusan viendra trois jours après Noël* (ibid.)

ce qui montre que le moment de référence pour *après* peut se trouver dans l'avenir par rapport au moment de l'énonciation (ou encore dans le passé, comme nous avons vu ci-dessus). Pour Ašić, le sémantisme de *dans* véhicule ainsi deux traits: a) la relation de *postériorité* ; b) la notion déictique de *maintenant*. (ibid.)

---

<sup>9</sup> De fait, il semble même que Tijana Ašić postule que *après* exige  $R \neq S$ , (p.292), une conclusion qui me paraît douteuse, car il doit être possible de dire : *je viendrai après une heure*. (Voir ci-dessous)

Si on accepte la notion déictique de *maintenant*,<sup>10</sup> il semble plus malaisé de laisser tomber la notion d'inclusion et la remplacer par une notion de postériorité. La raison en est qu'il existe toujours un contraste entre :

*Dusan viendra dans trois jours / Dusan viendra après trois jours,*

où la notion de *maintenant* ou R=S vaut pour les deux propositions. Vu que *après* exprime la postériorité, les propositions seraient synonymes si *dans* portait de même le sens d'une pure et simple postériorité. Ašić écrit : « ...l'éventualité *venir* n'a pas lieu dans le laps temporel des trois jours mais à sa fin ; autrement dit, la cible *venir* est concomitante à la borne droite du site...comment expliquer cet usage de *dans* qui est apparemment inconsistant avec son sémantisme? » (ibid.)

À l'instar de ce que l'on a indiqué plus haut, Ašić conclut que le sens temporel très précis de *après maintenant* est trop limité pour avoir sa propre préposition et que la langue doit pour cette raison rééduquer une préposition déjà existante. Elle donne trois arguments qui expliqueraient le choix de *dans*:

1. *Dans* est motivé par l'emploi apparenté de *dans* + *article défini* + *quantité de temps*.  
À la différence de la phrase *dans les trois jours*, sa paire minimale *dans trois jours* introduit une interprétation discontinue ou discrète : dans le dernier cas, la période de trois jours « n'est pas actualisée, elle n'a pas de contenu où on peut situer une éventualité. » (Ašić, p.293) Faute d'article, le site ne dénote plus une période continue, mais un moment précis où l'éventualité aura lieu et ce moment « est équivalent à la borne droite de l'intervalle. » (ibid.)
2. *Dans* est toujours motivé par le trait d'inclusion. Dans la phrase *dans trois jours*, la cible indiquée par le prédicat est concomitante au moment défini comme trois jours après le moment d'énonciation. Le moment indiqué par la cible fait ainsi partie de la période de trois jours d'un point de vue méréologique<sup>11</sup> et pour cette raison « on peut conclure que cet emploi n'est pas inconsistant avec le sémantisme de la préposition. » (Ašić, p.294)

---

<sup>10</sup> Mais il existe de toute évidence des usages littéraires ou pathétiques où le moment de référence pour *dans* est situé dans le passé (ou du moins un passé fictif) par rapport au moment de l'énonciation : voir par exemple la proposition "Je te voyais dans un an, dans deux ans, dans dix, dans quinze..." (p.57 de cette étude)

<sup>11</sup> La méréologie traite des parties et de ses relations avec le tout.

3. *Dans* est motivé par l'absence d'autres prépositions plus adéquates.

La dernière explication est encore l'explication « faute de mieux » que l'on a mentionnée plus haut sans vouloir l'accepter complètement. Si l'on veut permettre que cet argument joue un rôle dans la compréhension de cet usage de *dans*, il pourrait au mieux expliquer pourquoi la motivation n'est pas pleine ; il ne dit rien de la motivation elle-même. Il est vrai que la préposition *après* de prime abord semble pouvoir expliquer cette relation temporelle, mais comme on a vu, il existe certaines oppositions entre *dans* et *après* par rapport au moment de référence temporel. Il semble important de garder cette opposition, qui est très répandue, du moins dans les langues européennes (voir p. 60 ci-dessus). Qui plus est, *après* exprime une relation de postériorité générale, qui n'est pas partagée par la préposition *dans*, qui exprime une postériorité précise. *Après* ne pourrait ainsi remplacer *dans* dans l'usage en question.

La première explication est intéressante, mais pas totalement recevable non plus. Il est possible que l'absence d'article dans *dans trois jours* réduise l'interprétation du site d'une période continue à une suite ponctuelle de moments discrets, mais si la période « n'est pas actualisée » ou « n'a pas de contenu où on peut situer une éventualité », cela rend l'usage de *dans* même plus mystérieux, puisque l'on n'a plus affaire à un intervalle réel, et la notion d'inclusion est complètement exclue. Pire encore, cette explication semble même contredire l'explication numéro deux, où l'on insiste toujours sur l'inclusion. Si la cible est incluse dans la période dénotée par le site, cette période doit bien être activée.

Reste alors la seconde explication, où Ašić donne son argument méréologique en faveur de considérer l'inclusion marginalement intacte aussi dans des phrases telles « *dans trois jours*. » Cet argument me paraît le plus convaincant : si quelqu'un vient *dans trois jours*, il ne vient pas dans quatre jours ou encore cinq. S'il en était ainsi, on pourrait effectivement dire « *après trois jours*. » Ašić a raison quand elle affirme que l'éventualité désignée par la cible est *concomitante* avec la borne droite, c'est-à-dire la limite ou la fin de la période dénotée par la cible. Cela pose la question : de la concomitance est-elle à considérer comme inclusion ou exclusion? La cible est-elle dans le site ou dehors?

L'analyse nous a mené à cette question, mais sa réponse dépend probablement de l'intuition linguistique. La présence de la préposition *dans* n'est-elle pas une indication positive? Or, il n'est pas aussi facile, car une telle logique a accepté *à priori* que *dans* exprime toujours l'inclusion.

Je considère que l'on peut analyser *la concomitance* comme une variante en domaine temporel du trait de *contact*. Le contact en domaine spatial exprime qu'il y a distance nulle entre la cible et le site, et la concomitance temporelle correspond effectivement à cette définition. Ainsi, on peut analyser le second usage de *dans* comme exprimant le contact entre la cible et le site. C'est ce contact, crois-je, qui permet la localisation temporelle exacte de la cible. Le trait de contact n'est pas activé pour la préposition *après*, et par conséquent la localisation exacte de la cible n'est pas possible avec cette préposition.

Il peut paraître quelque peu surprenant que la notion de contact joue un rôle important pour *dans* temporel, alors qu'elle n'a pas été appliquée en domaine spatial. Toutefois, on se souvient d'une instance telle « *la poire est dans la coupe* », qui testait négativement à l'inclusion, mais qui était complètement acceptable pour autant. Même si l'explication de Vandeloise visait à démontrer la fonctionnalité du scénario, qui était conforme aux traits fonctionnels 1 et 2, on pourrait à juste titre affirmer qu'une notion de contact y était sous-jacente. Car si la poire « bouge » vers la coupe, c'est parce qu'il y a *contact* entre cette poire individuelle et les autres, et si la coupe contrôle la position de la poire, c'est également parce qu'il y a *contact* entre cette poire et les autres. On voit ainsi que même dans l'espace la notion de contact semble jouer un certain rôle, ne serait-ce qu'un rôle indirect. En domaine temporel, je considère ainsi la concomitance temporelle entre la cible et le site d'équivaloir au *contact*. Ce contact est *unilatéral*, puisqu'il y a seulement contact entre *la fin du site* et la cible : « Le film commence dans dix minutes, » ce qui distingue cet usage d'une instance telle : « Le travail sera fait en dix minutes, » où il y a contact *bilatéral*, parce que la cible est incluse dans la totalité du site.

De plus, j'estime que le second usage de *dans* véhicule une *inclusion partielle*. Cette interprétation est le résultat de l'observation que la cible est seulement concomitante avec *la limite* du site et représente par conséquent un compromis entre l'inclusion totale et l'exclusion. De plus, on a vu que l'inclusion partielle est suffisante en domaine spatial ; elle est effectivement un des traits de la ressemblance de famille de Vandeloise.

Ce trait distingue également la préposition *dans* des prépositions *en*, qui exprime l'inclusion totale, et *après*, qui n'exprime point d'inclusion. Le système de prépositions temporelles les plus importantes de la langue française (sauf *avant* et *pendant*, qu'on n'a pas mentionnés) peut alors se présenter comme suit :

<u>Préposition</u>	<u>Inclusion</u>	<u>Contact</u>
<i>en</i>	+ (totale)	+ (bilatéral)
<i>après</i>	-	-
<i>dans</i> (second usage)	+ (partielle)	+ (unilatéral)

Il est vrai que ce n'est pas une solution satisfaisante d'affirmer que la préposition *après* ne vérifie aucun trait, car elle a de toute évidence un sens et il faudra chercher des traits qu'elle vérifie pour le trouver. Ici il est seulement question de voir les oppositions pertinentes entre *dans*, *en* et *après*. On a vu que la question de l'inclusion est assez controversée pour *dans*, mais même si on refusait d'accepter l'inclusion partielle proposée ci-dessus, la préposition se distinguerait des autres par rapport au *contact unilatéral*, qui semble être la propriété permettant un repérage exact de la cible pour le second usage de *dans*. Quant au premier usage de *dans*, manifeste dans des phrases telles *dans les siècles passés*, cet emploi semble véhiculer les traits de +inclusion et –contact et son sens est très proche du sens temporel de *en*. Leur distribution complémentaire en français moderne semble donc être les vestiges d'une bataille diachronique.

## 5. Chapitre V : *Dans* comme catégorie prototypique

Dans les chapitres III et IV précédents la préposition *dans* a été examinée respectivement en emploi spatial et temporel. Une telle démarche analytique s'attache à regarder à la loupe un emploi spécial de la préposition en isolation et a pour fin de découvrir les traits essentiels que véhicule exactement cet emploi, sans considérer le concept général, superordonné de la préposition.

Dans le chapitre à suivre, la tentative sera d'aborder de nouveau la préposition *dans* à la lumière des connaissances acquises dans les chapitres précédents pour essayer d'arriver à une synthèse sémantique. C'est autrement dit la question de l'unité sémantique de la préposition, évoquée dans le paragraphe 1.4., qui est l'enjeu actuel et à laquelle une solution doit être suggérée. En particulier, *dans* sera envisagé et présenté comme une catégorie prototypique.

Le paragraphe 5.1. essaie de justifier le choix d'un traitement prototypique de *dans*. En 5.2., le statut polysémique de la préposition sera discuté en quelque détail. Les paragraphes 5.3. et 5.4. récapitulent l'essentiel de l'analyse de *dans* en emploi spatial et temporel tout en envisageant les trouvailles dans une optique prototypique. Dans 5.5., les prépositions *dans/i* seront présentées en réseau sémantique.

### 5.1. Pourquoi un traitement prototypique?

Une chose doit d'ores et déjà être signalée : *dans* ne se prête pas facilement à une approche prototypique. Certains secteurs du lexique y sont plus favorables que d'autres, comme remarque Georges Kleiber : « ...les noms sont plus favorables à une théorie prototypiques que d'autres catégories grammaticales... » (Kleiber, p.127). Les raisons en sont multiples. Qu'on se souvienne à ce propos que la catégorisation, du moins dans la version standard, se fait par un appariement mental avec le prototype. Mais cette tâche cognitive est malaisée par rapport aux prépositions, dont le sens est souvent assez vague. Curieusement, Kleiber a le bonheur de mentionner exactement notre préposition : « ...il est plus facile de s'imaginer quel est le meilleur exemplaire d'*oiseau* que d'envisager quel est le meilleur exemplaire de *courir* ou de *dans*. » (Kleiber, p.128)

Une seconde raison, liée à la première, se trouve dans le fait que les prépositions sont des mots qui font intervenir d'autres éléments, à savoir la cible et le site, et le sens global

qu'expriment la phrase prépositionnelle et son sujet (la cible) dépend d'une interaction de tous ces composants, comme nous avons eu l'occasion de voir. À l'instar de ce que Kleiber affirme pour les verbes, une préposition requiert ainsi « un support référentiel » (Kleiber, p.129), et on est ainsi conduit à également considérer ce support, ce qui rend plus difficile l'interprétation de la prototypie en question : s'agit-il du prototype de la préposition ou de celui de la situation spécifique?

On peut déjà constater que *dans* est une catégorie prototypique atypique, et son statut particulier ne manquera pas de soulever de nombreuses difficultés théoriques. Et néanmoins il n'existe aucune raison pour renoncer à l'entreprise, tout simplement parce qu'une approche classique en termes de CNS ne peut manifestement saisir le sens de *dans* et est par conséquent condamnée à l'avance à échouer.

La première analyse, topologique, de Vandeloise, est en effet une telle tentative classique, où l'auteur fournit une définition topologique équivalant à une condition nécessaire et suffisante, à savoir l'inclusion. Ensuite Vandeloise trouve qu'il existe de nombreux cas qui vont à l'encontre de cette définition, mais au lieu de renoncer au statut de définition nécessaire, il essaie de postuler des restrictions, qui sont elles-mêmes présentées comme des conditions nécessaires et suffisantes. La définition accumule, chemin faisant, des restrictions supplémentaires, mais correspond toujours à la forme : *X est dans Y* si les frontières de *X* sont (partiellement) incluses dans les frontières de *Y*, *à moins que A*, *à moins que B*, *à moins que C*, etc...

Il existe des indications positives qui militent en faveur d'une approche prototypique de *dans*. Soulignons d'abord que si le sens de *dans* correspondait à une structuration classique en termes de CNS, la préposition représenterait une catégorie fermée, clairement délimitée, comme le prévoit la théorie. Or, on n'a pas besoin de chercher pour vérifier qu'il n'en va pas ainsi : il existe une vague dénominateur indiscutable qui est l'évidence du flou des catégories prépositionnelles. Ainsi peut-on facilement trouver des flottements dans l'usage tels « dans le canapé/sur le canapé ». <sup>12</sup> L'évidence suggère qu'il s'agit d'usages ambigus ou périphériques, qui possèdent des propriétés permettant une catégorisation dans deux catégories différentes. Le scénario « dans/sur le canapé », semble-t-il, manifeste à la fois une ressemblance avec le

---

<sup>12</sup> Une recherche lancée à Google montre clairement que les Français ou acceptent les deux prépositions pour ce scénario, ou éventuellement ne s'accordent pas quant à la forme la plus correcte. "*Sur le canapé*" est la forme conventionnelle et beaucoup plus répandue que "*dans la canapé*," mais cette dernière proposition dévoile une quantité non négligeable de résultats.

prototype de *dans* et le prototype de *sur*. Si nous acceptons la thèse de Vandeloise, ces prototypes sont des notions fonctionnelles; ainsi le scénario invoque soit une relation *contenant/contenu*, soit une relation *porteur/porté*. (Voir par exemple la discussion sur des chaises « contenant » et « porteuses », dans le chapitre III ci-dessus)

## 5.2. La préposition *dans* : est-elle un terme monosémique ou polysémique?

S'il semble évident qu'une approche classique en termes de CNS ne peut convenir pour *dans* et que la théorie du prototype par conséquent est le seul chemin à emprunter, la prochaine question s'avère plus délicate : la préposition *dans* est-elle le mieux traitée dans la version standard ou la version étendue du prototype? Cette question n'a en effet rien d'étonnant, puisque la version étendue se présente, comme l'a montré à juste titre Georges Kleiber, pas comme un développement ou suite logique de la version standard, mais comme une alternative différente. On se souvient que Kleiber a donné l'étiquette *monosémique* à la version standard et celle de *polysémique* à la version étendue, et la question est ainsi évidemment de savoir si la préposition *dans* est, elle, monosémique ou polysémique.

La question est intéressante, car même si les dictionnaires s'accordent en postulant trois ou même quatre « sens » différents, les locuteurs français n'ont probablement pas le sentiment que la préposition soit ambiguë. Ce que les entrées de dictionnaire mettent en relief, c'est que la préposition peut être divisée de manière analytique en des *emplois différents*, et ces différents *emplois* spatial, temporel, notionnel etc. sont censés être les « sens » différents de la préposition. Georges Kleiber parle à un endroit de « *polysémie analytique combinée à une univocité intuitive* », (Kleiber, p.148) un terme emprunté à D. Geeraerts, qui marquerait qu'une catégorie « peut renvoyer à des types de référents différents, tout en étant intuitivement ressentie comme monosémique : *oiseau* renvoie à *moineau*, *aigle*, *autruche*, sans être ambigu pour autant. » (Ibid.) On se demande si cela ne s'applique pas aux prépositions aussi : *dans* peut renvoyer à des emplois spatial, temporel, notionnel sans être ambigu pour autant.

Le problème réside, me semble-t-il, dans le caractère *interactif* de la préposition déjà mentionné ci-dessus : *dans* exprime ou plutôt *véhicule*, comme toute autre préposition, une *relation* entre deux termes, à savoir la cible et le site, et les propriétés sémantiques de ces termes ainsi que celles du domaine d'emploi interagissent pour créer une image mentale. Autrement dit, quand on pense au scénario « *le livre dans le sac*, » on pense...au livre et au



sac! La cible et le site sont ainsi le « support référentiel » nécessaire à la représentation de la relation prépositionnelle.

Georges Kleiber reconnaît explicitement la difficulté inhérente dans le support référentiel, qui oblige à considérer les emplois d'un terme plutôt que le terme lui-même et qui mène « sur le terrain de la polysémie, mais sur un terrain, où... les choses « polysémiques » ne sont pas claires, en particulier les problèmes de délimitation et de reconnaissance du fait polysémique. » (Kleiber, p.176)

La question de savoir si *dans* est monosémique ou polysémique n'est pas une vétilerie formaliste, parce que sa réponse mène tout naturellement à deux manières de faire très différentes. Si l'on accepte que *dans* est dans le fond monosémique et que sa polysémie est seulement *analytique* (voir ci-dessus), on doit traiter *dans* comme une seule catégorie conceptuelle, dans le cadre de la version standard. Dans ce cas, une nouvelle question se pose : les membres de cette catégorie sont-ils les emplois différents (spatial, temporel), ou sont-ils plutôt tous les usages possibles de la préposition, sans considération de domaine d'emploi? Si par contre on considère que *dans* est dans le fond polysémique, on doit traiter la préposition dans le cadre de la version étendue. Dans le premier cas, on s'en souvient, la catégorisation se fait par un appariement avec le prototype, conçu comme la conjonction de propriétés saillantes, et dans le dernier cas, la catégorisation se fait par le principe de ressemblance de famille.

Théoriquement, on pourrait peut-être essayer de garder le juste-milieu en empruntant le chemin indiqué par Kleiber pour le mot polysémique *veau* : utiliser la version étendue et le principe de ressemblance de famille pour rendre compte de l'existence d'une catégorie *lexicale*, regroupant les différents catégories *conceptuelles* de *dans* (*spatial*) et *dans* (*temporel*), et en second lieu appliquer la version standard et l'appariement avec le prototype pour expliquer l'appartenance des usages concrets à ces catégories. Or, cette manière de faire me semble trop éclectique et peut même prêter à confusion, et pour cette raison je considère la proposition *dans* comme foncièrement *polysémique* et par conséquent le mieux traitée dans le cadre étendu de la théorie prototypique.

### **5.3. Dans spatial**

Claude Vandeloise dit explicitement que sa description des prépositions françaises est fondée sur les prototypes (Vandeloise, p.63), mais il n'est nulle part allusion faite à un appariement avec le prototype ou à une version « standard » ou « étendue. » Cela est tout à

fait normal, car cette distinction est tracée quatre ans après par Georges Kleiber, qui souligne qu'une telle distinction n'est pas généralement reconnue dans la littérature linguistique. (Kleiber, p.185) De plus, l'analyse de Vandeloise ne traite que du domaine spatial, et la question de monosémie ou polysémie y perd beaucoup de sa pertinence.

Pourtant Vandeloise dit de manière explicite que les traits de sa relation fonctionnelle de *contenant/contenu* sont structurés en *ressemblance de famille*. (Vandeloise, p.225) Cela veut dire qu'un aucun trait n'est nécessaire pour que la préposition *dans* s'applique.

Les traits de la relation *contenant/contenu* sont :

1. Le contenu bouge vers le contenant et non l'inverse.
2. Le contenant contrôle la position du contenu et non l'inverse.
3. Le contenu est inclus, au moins partiellement, dans le contenant ou dans la fermeture convexe de sa partie contenante.

Comme le projet de Vandeloise est expérimental et vise surtout à trouver des instances limites qui font surgir l'avantage de la relation contenant/contenu sur une approche topologique, la plupart des phrases recensées sont des instances atypiques, en termes de prototypie *périphériques*. La proposition « le vin est dans le verre » vérifie pourtant tous les traits et devrait ainsi représenter un exemplaire prototypique. Pourtant j'éprouve des doutes quant à la prototypicalité de cette instance : n'aurait-on pas préféré avoir une cible qui soit en matière solide au lieu d'un liquide ou un site qui soit un contenant fermé? On peut sûrement en discuter, mais un espace clos est du moins un contenant plus fiable qu'un contenant ouvert, et j'adhère plus facilement à une proposition telle « le livre est dans le tiroir » comme *représentant optimal* de *dans*. Seuls des tests linguistiques et psychologiques sauraient renforcer ou rejeter cette intuition, c'est-à-dire clarifier si elle est partagée par la communauté linguistique.<sup>13</sup> Constatons simplement que si cette intuition est correcte, la relation *contenant/contenu* comporte des traits supplémentaires, ignorés par Vandeloise.

Peut-être plus important que d'identifier tous les traits pertinents pour *dans* est le fait suivant : même si on peut cerner des traits, la classification en théorie prototypique ne se fait pas par une vérification trait par trait, mais par une reconnaissance intuitive, globale de

---

<sup>13</sup> Par communauté linguistique, j'entends naturellement les locuteurs de langue française (ou norvégienne), et non pas des spécialistes de linguistique.

similitudes et recouvrements, comme écrit Vandeloise lui-même : « ...la relation contenant/contenu pourrait être perçue globalement pendant l'apprentissage du langage, bien avant que l'enfant ne commence à en distinguer isolément les différents aspects. » (Vandeloise, p.224)

Le trait *d'inclusion* se trouve relégué de condition nécessaire et suffisante ou propriété définitoire à un trait de ressemblance de famille. Il n'est pas indispensable, comme le montre clairement le scénario « la poire est *dans* la coupe » (Vandeloise, p.225, voir ci-dessus), où la poire n'est pas incluse dans le site, la coupe. D'un point de vue topologique, le scénario devrait correspondre à la préposition *hors de*, comme la cible se trouve à l'extérieur des limites du site où il devrait être. Or, la coupe *contient* toujours la poire, parce que le scénario respecte les traits 1 et 2 de la relation contenant/contenu : la poire bouge vers la coupe, et la coupe contrôle la position de la poire. Cet usage de la préposition n'est ainsi pas prototypique, mais toutefois un membre stable, dont l'appartenance à la catégorie de *dans* est indiscutable.

Chose intéressante, des exemples tels « la bouteille est dans le capuchon » ou « le chat est dans le collier » sont intuitivement ressentis comme beaucoup moins représentatifs, bien qu'ils respectent l'inclusion de la cible dans le site : c'est qu'ils enfreignent les traits 1 et 2, ce qui réduit de manière drastique leur aptitude à fonctionner comme des contenants/contenus. Vandeloise a marqué ces propositions par un astérisque, mais cela ne signifie pas qu'elles soient complètement inacceptables. Nous acceptons à grand-peine cet usage de *dans*, mais il s'agit sans doute de membres périphériques : ils possèdent toutefois le trait d'inclusion partielle, qui les *enchaîne par une ressemblance de famille* à d'autres membres plus centraux, plus typiques.

Il semble cependant que l'inclusion retienne une certaine prérogative par rapport aux autres, à condition qu'elle soit totale : dans ce cas, l'inclusion récupère son statut de condition suffisante (mais pas nécessaire.) Pourquoi cela? La réponse de Vandeloise est que l'inclusion totale implique la relation fonctionnelle contenant/contenu. (Vandeloise, p.224) On voit là que la « suffisance » de l'inclusion totale n'est ainsi qu'indirecte et qu'elle relève de cette cause plus profonde.

Georges Kleiber reconnaît l'existence de telles «corrélations d'attributs», qui expliquent que les propriétés d'une catégorie ne sont pas rassemblées de manière arbitraire. L'importance de l'inclusion totale est ainsi à considérer comme dérivée de la *structure du monde* (Kleiber, p.91) : tout espace tridimensionnel fermé peut être un contenant.

Une question vient immédiatement à l'esprit : si l'inclusion n'est qu'un trait parmi d'autres, pourquoi a-t-on toujours insisté sur son importance pour la préposition *dans*? D'où vient cette intuition commune dans la communauté linguistique que la préposition *dans* exprime *par excellence* l'inclusion?

Si on y regarde de plus près, on comprend pourquoi : c'est que l'inclusion est une propriété distinctive et saillante. L'inclusion possède une *cue validity* très élevée pour la catégorie de *dans*, puisque presque tous les membres de la catégorie la vérifient alors que très peu d'autres membres d'une autre catégorie la vérifient. L'homme possède une aptitude innée de généraliser, comme le montrent clairement les énoncés génériques : « *les oiseaux volent*, » et la généralisation opérée sur *dans* se rejoint à ce modèle général d'*économie cognitive*.

Une autre conclusion intéressante, et peut être inattendue, de l'analyse de Vandeloise se trouve dans son impact à notre compréhension du langage en général. L'homme a développé la physique, la mathématique et la géométrie; mais même s'il est capable de découper l'espace de manière analytique, il préfère le considérer comme quelque chose de plus pratique. Il semble que, du moins pour les tâches linguistiques, notre espace ne soit pas d'abord *spatial*, mais *fonctionnel*. On pourrait se demander si nous avons *fonctionnalisé l'espace* à travers le temps et notre évolution, mais cette question dépasse largement les bornes de la présente étude.

#### **5.4. Dans temporel**

Le domaine temporel se distingue de l'espace en ce qu'il est apparemment divisé en deux emplois ou sous-groupes différents. On a nommé ces emplois « le premier » et « le second » usage de *dans* temporel, qui se différencient de manière cruciale quant à : (1) leur structure sémantique, (2) leurs significations concrètes.

Commençant par (2), on peut affirmer que le premier usage exprime une *coïncidence temporelle générale*, exemplifiée par des énoncés tels « *cela lui arriva dans son enfance* » ou « *vivre dans le passé* ». Dans ce cas, l'événement ou la situation dont on parle et la période ou l'époque temporelle à laquelle on réfère coïncident. Le second usage, manifeste dans l'énoncé « *le film commence dans dix minutes*, » exprime une *postériorité exacte* par rapport au moment de l'énonciation. Dans ce cas, l'événement dont on parle ne coïncide plus avec la période en question, mais vient effectivement au terme de celle-ci.

Point (2), les significations concrètes, dérivent directement de point (1), c'est-à-dire de leur structure sémantique. Dans le premier usage, la cible se trouve totalement incluse dans le site. Dans le second usage, la cible ne semble à première vue pas être incluse dans le site. Nous avons cependant vu ci-haut que c'est possible de sauver la notion d'inclusion en faisant valoir un principe métréologique : la cible se situe exactement à la borne limite du site, c'est-à-dire qu'elle en fait partie, et par conséquent on peut considérer qu'elle est partiellement incluse dans le site.

Cette argumentation peut certainement sembler un peu tirée par les cheveux, et on se demande à juste titre pourquoi il faut insister tellement sur l'inclusion : ne vient-on pas de constater que l'inclusion est un trait parfaitement dispensable, comme dans la phrase « *la poire est dans la coupe?* » (Voir ci-dessus).

Mais l'acceptabilité de la proposition citée était assurée, on s'en souvient, des traits fonctionnels 1 et 2 de la relation contenant/contenu, et ces traits ne semblent jouer aucun rôle dans le domaine temporel. Comme Ludo Melis a constaté, les propriétés fonctionnelles ne peuvent pas être interprétées dans le domaine temporel. (Ludo Melis, p.72) C'est vrai que dans la proposition « *le film commence dans dix minutes,* » le site contrôle en quelque sorte la position de la cible, et si un changement se produit au site, la position temporelle de la cible se changera de manière correspondante, mais il serait toutefois assez hardi de considérer cette dépendance comme le résultat d'une relation fonctionnelle de contenant/contenu.

Ne reste ainsi que l'inclusion, et on comprend pourquoi cette propriété se révèle si décisive : sans elle, on aurait de sérieux problèmes pour intégrer cet emploi dans la catégorie de *dans*. J'ai postulé que le critère de *contact/concomitance* pourrait également jouer un certain rôle dans cet usage (voir chapitre 4 ci-dessus), mais comme cette notion ne semble pas être pertinente pour les autres emplois de *dans*, il ne suffit pas non plus pour relier le second usage à la catégorie. Si l'on envisageait un traitement prototypique « standard, » où la catégorisation se fait par un appariement avec le prototype, il n'y aurait rien qui relie l'instance « *le film commence dans dix minutes* » au prototype, que celui-ci soit représenté le mieux par « *le vin est dans le verre* » ou « *le livre est dans le tiroir.* » Si l'on tente une approche dans la version étendue, l'exigence est beaucoup moins sévère, parce qu'il faut seulement justifier la catégorisation par une ressemblance de famille qui relie l'instance à une autre instance plus centrale. Mais il faut l'admettre, même là, l'absence d'inclusion entraîne une rupture avec les autres membres. Cette conclusion peut paraître trop stricte, en particulier

quand on se souvient que Georges Kleiber parle de « liens d'associations entre les différentes instances » (Kleiber p.159, voir aussi chapitre 2 ci-dessus) mais il faut souligner que ces liens d'associations sont tenus à respecter la forme : AB, BC, CD, DE...etc. Or, l'instance « *dans dix minutes* », si elle ne comporte pas le trait d'inclusion, ne partage aucun trait avec n'importe quel autre membre, soit en schéma : AB, BC, CD...E...

Il faut néanmoins admettre que cet usage ne semble pas *intuitivement* être ni marginal, ni peu représentatif. Ainsi se distingue-t-il des propositions « *le chat est dans le collier* » etc... dans le domaine spatial, qui sont sans doute périphériques. Sans avoir de statistique disponible, il y a lieu de soupçonner que sa fréquence d'application dépasse celle du premier usage temporel.

En bref, étant donné que le domaine temporel se montre comme une simplification du domaine spatial, c'est la propriété topologique d'inclusion qui est retenue. On s'approche d'une observation assez paradoxale : le domaine spatial semble être largement fonctionnalisé, et le domaine temporel semble être largement...spatialisé!

### **5.5. La catégorie polysémique de *dans/i* présentée en réseau sémantique**

L'heure est venue de mener à fin cette analyse sémantique, en présentant les résultats de notre examen de *dans/i* spatial et temporel en schéma. Comme Ludo Melis a montré (Melis, p.93) un tel ensemble peut être présenté comme un réseau sémantique, où les propriétés invoquées pour la description sémantique forment un axe principal, où viennent s'inscrire les emplois particuliers. Afin d'éviter des malentendus, j'ai choisi d'utiliser des carrés pour représenter les domaines d'emploi et des cercles pour représenter les traits ou propriétés descriptives. Comme le schéma ne vise pas à reproduire tous les usages possibles de la préposition, mais plutôt les rapports qui existent entre les divers emplois, il sera fait abstraction de plusieurs cas mentionnés dans cette étude. Pour le domaine spatial, on retiendra quatre instances :

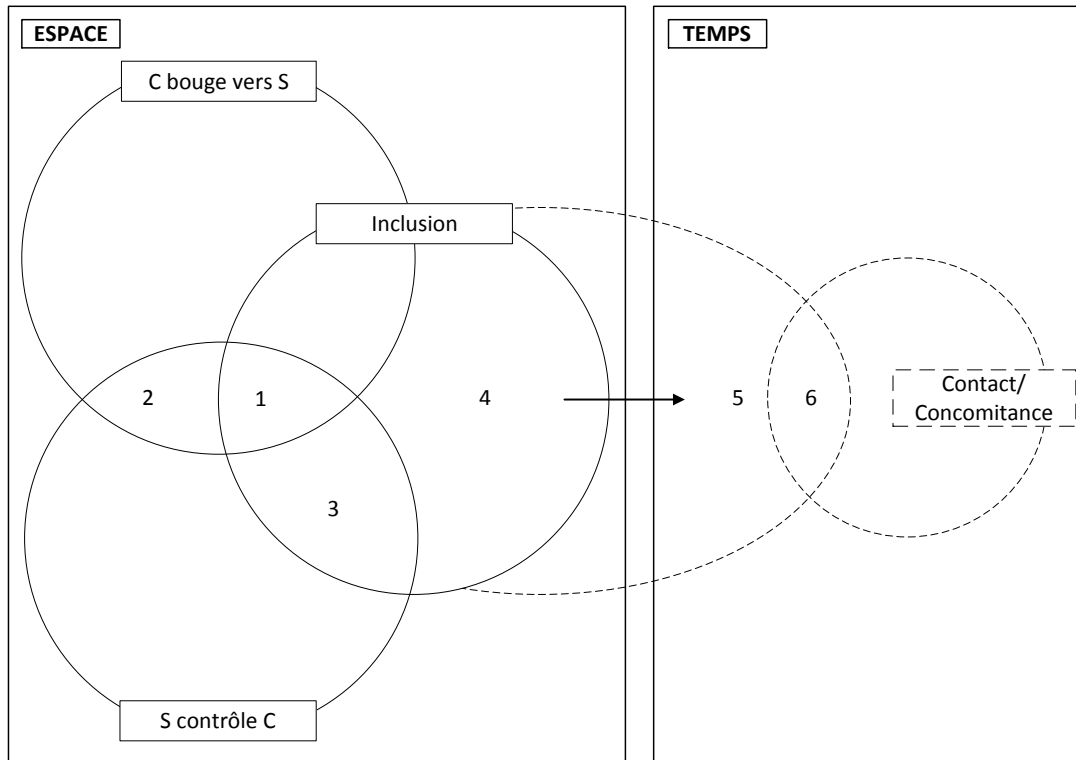
1. *Le vin est dans le verre* (+inclusion, + C bouge vers S, + S contrôle C)
2. *La poire est dans la coupe* (-inclusion, + C bouge vers S, + S contrôle C)
3. *Le papillon est dans le filet* (+ inclusion, - C bouge vers S, + S contrôle C)
4. *Le chat est dans le collier* (+ inclusion, - C bouge vers S, - S contrôle C)

Pour le domaine temporel, il suffit de considérer deux instances :

5. *Cela lui arriva dans son enfance* (+inclusion)

6. *Le film commence dans dix minutes* (+ inclusion, (+contact))

Le réseau se présente alors comme suit :



Le réseau résume ainsi en image un fait déjà évoqué à plusieurs reprises dans cette étude : que le domaine spatial se présente comme une simplification de l'espace, et que la seule propriété qui y semble jouer un rôle est en même temps la seule propriété purement spatiale du domaine spatial : la propriété topologique d'inclusion. Cette propriété peut, nous l'avons vu, être violée en domaine spatial, comme le montre l'instance 2, mais elle s'est montrée indispensable dans le domaine temporel, parce qu'elle est la seule à pouvoir intégrer les emplois temporels au réseau, c'est-à-dire à la catégorie conceptuelle qu'il représente. Ce lien entre les domaines, indiqué par la flèche et la ligne tirée, peut s'interpréter comme une indication positive en faveur de la thèse localiste et d'une extension du domaine spatial au temps. Les emplois qui s'inscrivent dans le domaine spatial, surtout les emplois centraux du type 1, sont les plus riches en traits et par conséquent *denses* d'un point de vue cognitif. On peut considérer les emplois du type 1 comme prototypiques dans le sens où ils vérifient tous les traits de la catégorie, mais il n'existe aucune indication que l'appartenance à la catégorie

se fait par un appariement mental avec ces instances prototypiques. L'extension qui mène de l'exemple prototypique 1 à l'emploi 6 est au contraire probablement seulement concevable si on envisage cette extension comme un enchaînement sémantique graduel produit par le principe de *ressemblance de famille*.

La présente étude a renoncé à une analyse du troisième domaine, le domaine notionnel ou figuré, mais il y a lieu de croire que les instances de ce domaine présentent également une affinité avec le domaine spatial. On a touché à un exemple figuré dans le chapitre 3, lorsqu'on considérait le contraste entre « *sentir une douleur profonde dans le cœur/avoir quelque chose sur le cœur*, » qui indique que même certaines notions fonctionnelles, comme celles de *contenant/contenu* ou *porteur/portée* peuvent être interprétées en domaine figuré.

Quant à la préposition norvégienne *i*, celle-ci ne se distingue pas du tout de sa contrepartie française en domaine spatial pour les instances 1-4. On a cependant trouvé qu'il existe des cas spéciaux, comme « *Le moustique est sur le plafond* », où le norvégien utilise la préposition *i* : « *Myggen er i taket*. » Cette instance est bien curieuse, parce qu'elle ne semble vérifier aucun trait de la relation *contenant/contenu* : il n'y a pas inclusion, la cible (le moustique) ne bouge pas vers le site (le plafond), et on ne peut vraiment dire que le site contrôle la position de la cible non plus, parce que ce premier est effectivement immobile. Cette instance présente ainsi un mystère semblable à l'instance 6 en domaine temporel français (le second usage de *dans* temporel). J'ai suggéré que la préposition *på*, qui est censée correspondre à la préposition française *sur*, soit intuitivement ressentie comme inapte à représenter cette scénario, parce qu'on l'utilise pour exprimer un contact *extérieur* entre cible et site : « *Le moustique est sur le toit / Myggen er på taket* ». Ce problème relève apparemment de la polysémie du mot "taket" en norvégien, qui s'applique indifféremment pour exprimer « le plafond » et « le toit. » Ainsi la préposition doit-elle se charger de toute la responsabilité pour différencier entre les deux scénarios.

On voit encore là la *pression distinctive* qui peut conduire à une certaine perte de motivation. Il semble que, quand de telles situations spéciales se produisent, la langue favorise la distinction aux dépens de la motivation. Cette observation, si superficielle soit-elle, est très intéressante et mériterait une étude à part. On a ainsi découvert que le même principe peut être en jeu en emploi temporel pour le second usage de la préposition *dans*, qui se trouve en concurrence avec les prépositions *en* et *après*.



Or, bien que la motivation puisse s'affaiblir, le choix de préposition n'est probablement jamais tout à fait arbitraire, et une étude sérieuse doit s'efforcer à en rendre compte. Dans l'instance « *Myggen er i taket* », la préposition *i* est en quelque sorte forcée à prendre la relève de la préposition optimale *på* (sur). On pourrait peut-être se demander pourquoi on ne peut utiliser la préposition *under* (sous) comme alternative, mais en fait, l'interprétation de ce scénario dépend fondamentalement de la notion de *contact* : ainsi existe-t-il une distinction nette entre « *Le moustique est sur le plafond / Myggen er i taket* » et « *Le moustique est sous le plafond / Myggen er under taket* ». La préposition *sous/under* évoque en effet un scénario où il n'y a pas de contact entre la cible (le moustique) et le site (le plafond). Cela nous montre à merveille le rôle « remplaçant » de la préposition *i* en norvégien : afin de représenter de manière adéquate ce scénario inhabituel, elle doit assumer ou « prêter » le trait de *contact* de la préposition *på*. Quant à la motivation, il se peut que la préposition *i* soit favorisée à cause d'une vague notion d'inclusion : le moustique n'est pas inclus dans le site, mais du moins *inclus dans l'espace où se trouve le site*. Pour citer Tijana Ašić, on pourrait affirmer qu'il y a une connexion *méréologique*, c'est-à-dire que le plafond en quelque sorte fait partie de l'espace référentiel. La logique peut se résumer ainsi : le moustique est *sur* le plafond, le plafond est *dans* l'espace référentiel, donc le moustique est *dans* le plafond. Il existe ainsi un « lien associatif » qui facilite l'extension de la préposition sur ce terrain inconnu. La notion de ressemblance de famille se montre encore une fois apte à ramener la brebis égarée au troupeau, mais soulignons que la notion de ressemblance de famille doit beaucoup de sa puissance à sa faible spécificité : lorsque elle est tenue à respecter la forme schématisée AB, BC, CD, DE etc., c'est-à-dire lorsqu'elle doit vérifier pour le membre récalcitrant un trait discret et concret qui le relie à un autre membre, la notion de ressemblance de famille n'est plus à même de résoudre le problème que pose un tel emploi « déviant ».

L'instance 6 de la préposition *dans*, « *Le film commence dans dix minutes*, » ne se retrouve pas en norvégien; l'emploi temporel de *i* se présente ainsi comme un ensemble homogène qui respecte toujours le trait d'inclusion.

Une autre différence intéressante est observable au niveau de l'interdépendance des domaines spatial et temporel. En français, il semble que la propriété d'inclusion aie pu croître jusqu'à relier les domaines (voir l'image ci-dessus), mais les domaines paraissent néanmoins indépendantes l'un de l'autre. Ainsi un énoncé comportant la préposition *dans* en français n'est pas ambigu; soit le site est un lieu par excellence : « *dans la banque* » et il y a interprétation spatiale ; soit si le site est une période par excellence, et il y a interprétation

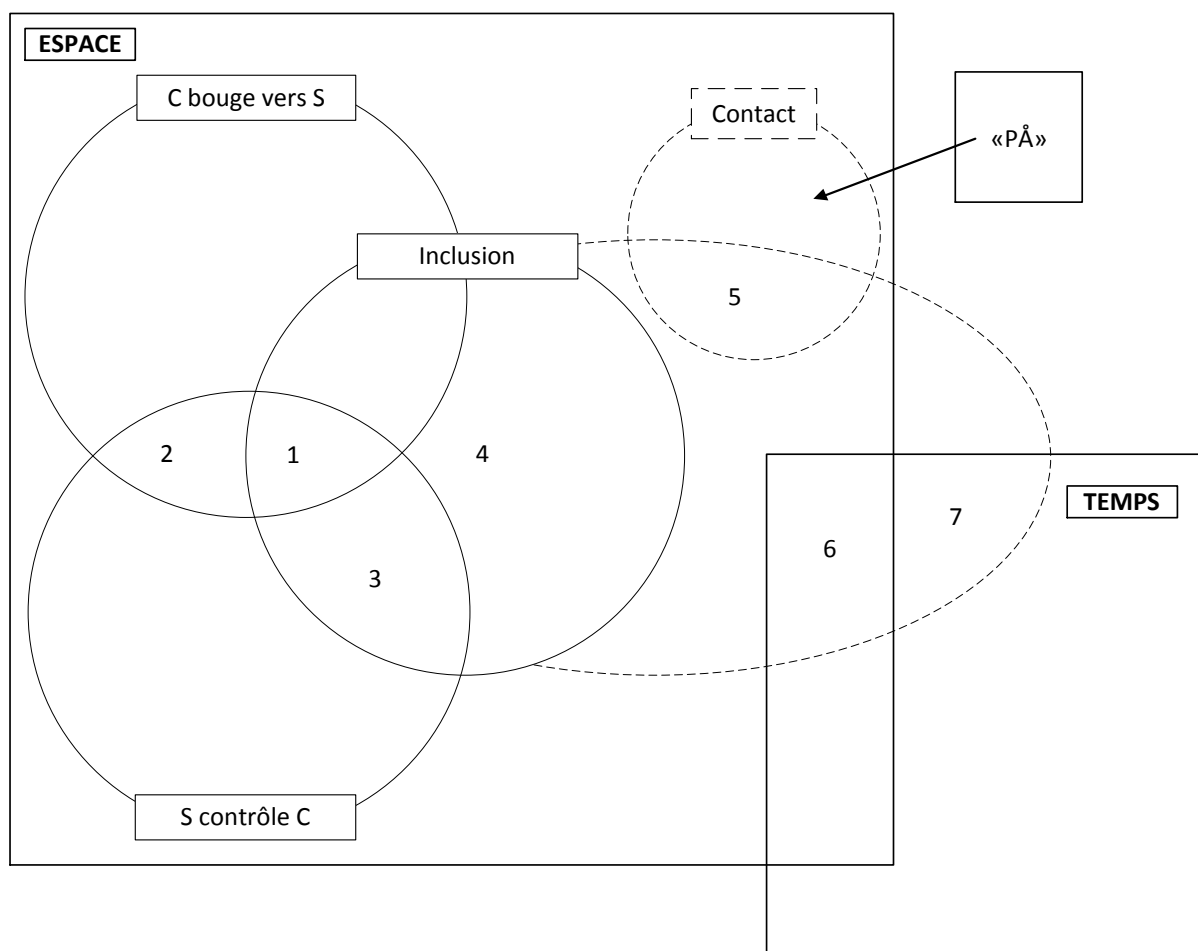
temporelle : « *dans la jeunesse* ». Les sites dénotant des activités et des événements, tels « le mariage, l'enterrement, la réunion, » évitent en fait la préposition *dans* en utilisant la préposition *à*. Le norvégien utilise toujours la préposition *i* pour des sites dénotant des activités : un énoncé tel « *Han traff ham i begravelsen / Il l'a rencontré à l'enterrement* » devient ainsi ambigu, parce qu'il répond à la fois aux questions : quand l'a-t-il rencontré ? Où l'a-t-il rencontré ?

Pour le domaine spatial, on retient ainsi les instances 1-4 en ajoutant une instance 5 : « *Myggen er i taket / Le moustique est sur le plafond* », et pour le domaine temporel on postule deux instances :

6. *Han traff ham i begravelsen / Il l'a rencontré à l'enterrement*”

7. *Det skjedde ham i barndommen / Cela lui arriva dans l'enfance*”

Le réseau sémantique de *i* se présente alors comme suit :



Le réseau norvégien comporte ainsi un élément « étranger » dans l'instance 5 : « Myggen er i taket / Le moustique est sur le plafond », qui en réalité ne semble pas appartenir à la catégorie sémantique de *i*. Le petit carré nommé « PÅ » représente en miniature le réseau de la préposition norvégienne *på* (*sur*). Sous des conditions normales, cette préposition est le choix préféré pour exprimer le scénario en question, mais un problème spécial, causé par la polysémie du mot « taket », menace de rendre ambiguë l'interprétation du scénario, et *une pression distinctive* « force » la préposition *i* de prendre le relève. En entrant dans le réseau de *i*, l'instance apporte le trait de *contact* de la préposition *på* (*sur*).

## Conclusion

Quelle(s) conclusion(s) peut-on tirer de cette étude consacrée aux prépositions française et norvégienne *dans/i* ? Je crois que j'ai fait découvrir plusieurs points intéressants : Claude Vandeloise a montré que le sens de *dans* ne peut être décrit de manière adéquate par la géométrie ou la logique seules. C'est que la langue ne code pas de manière systématique et fidèle de simples relations spatiales objectives telles qu'elles existent dans le monde physique. Plutôt, nous percevons le monde qui nous entoure comme quelque chose de pratique, et le langage reflète une telle vision. Ainsi, la préposition *dans* exprime, du moins dans le domaine spatial, une relation de *contenant/contenu*, et l'inclusion topologique n'y joue en effet qu'un rôle indirect. Il est donc compréhensible qu'il est difficile, voire impossible de donner une définition générale de *dans*. Une telle définition correspond à une approche classique, objectiviste, basée sur des conditions nécessaires et suffisantes, mais comme cet examen a montré, la nature flottante de la langue s'échappe à une telle approche rigide. Une approche en termes de prototypie s'est avérée beaucoup plus fructueuse, en particulier parce qu'elle possède les moyens théoriques de rendre compte des flottements mentionnés. On a rencontré de tels flottements dans l'usage prépositionnel, par exemple à propos de la discussion sur des chaises « contenant » et « porteuses ». La théorie du prototype possède également un outil apte à expliquer pourquoi l'inclusion topologique est si importante pour notre intuition du sens de *dans* : la *cue validity* rend compte de l'importance attachée à l'inclusion spatiale.

La comparaison avec la préposition norvégienne *i* nous a montré plusieurs choses intéressantes. En emploi spatial, les prépositions se correspondent presque complètement. Mis à part un cas très singulier, (« Myggen er i taket / Le moustique est sur le plafond ») l'emploi spatial de *i* correspond à l'usage de *dans* en français. La traduction norvégienne en chapitre 4 a révélé une correspondance tout à fait frappante pour toutes sortes d'expressions spatiales. Même des contrastes du type « être dans le lit / ligge i sengen » vs. « être sur son lit de mort / ligge på dødsleiet » se retrouvent avec la même nuance prépositionnelle dans les deux langues.

En emploi temporel, les choses ne sont pas aussi simples. Les notions fonctionnelles ne semblent pas pouvoir s'interpréter hors du domaine spatial et le trait d'inclusion y reprend toute son importance. Ici, le français comporte un usage qui ne se retrouve pas en norvégien : « *Le film commence dans dix minutes.* » Cet usage, que l'on a appelé le second usage de *dans*

temporel, présente un cas particulier qui à première vue semble contredire le sens normalement associé à la préposition. En faisant valoir un argument métréologique, on a trouvé une solution qui s'est avérée capable de sauver la notion d'inclusion.

En emploi spatial les prépositions *dans* et *i* se correspondent donc, tandis qu'en emploi temporel les deux langues se comportent de manière différente. Cette découverte est intéressante et représente en elle-même une indication positive en faveur de considérer le domaine spatial comme primaire : l'espace est une expérience immédiate commune à tous les gens, quelque soit leur culture ou appartenance linguistique, et l'unité d'usage reflétée par la comparaison entre *dans* et *i* porte témoignage de cet état des choses. Il n'est cependant pas évident que toutes les langues soient « fonctionnalisées » au même degré que le français et le norvégien. Autrement dit, ce n'est pas sûr que la poire soit toujours *dans la coupe* (voir p.38 de cette étude).

Le temps est un phénomène beaucoup plus abstrait, et l'expérience que nous en avons est assez vague et imprécise. Pour des tâches linguistiques, c'est-à-dire quand on parle du temps, on retrouve un très grand nombre d'éléments langagiers utilisés dans la description de l'espace. Si on considère ces éléments comme des extensions faites du domaine spatial, il ne doit pas surprendre que ces extensions varient selon la langue.

On a finalement découvert qu'une *pression distinctive*, active en synchronie comme en diachronie, vient parfois se mêler aux autres facteurs décisifs de la catégorisation linguistique, et qu'une telle pression peut conduire à une perte de motivation sémantique non négligeable.

L'étude a renoncé à une analyse sémantique du domaine *notionnel* ou *figuré*, mais un contraste intéressant entre les expressions « sentir une douleur profonde dans le cœur » et « avoir quelque chose sur le cœur » indique que des notions fonctionnelles telles *contenant* et *porteur* pourraient jouer un rôle également dans ce domaine. Seule une étude future pourra confirmer ou infirmer cette supposition.

## Bibliographie :

- AŠIĆ, T. (2008) *Espace, temps, Prépositions*, Genève, Librairie Droz.
- BERTHONNEAU, A. (1998) « Espace et temps : quelle place pour la métaphore ? » dans *Verbum* 20, pp.383-394
- BORILLO, A. (1998) *L'espace et son expression en français*, Paris, Ophrys.
- FRANCKEL J-J. et PAILLARD, D. (2007) *Grammaire des prépositions, tome 1*, Paris, Ophrys.
- Gougenheim G. (1959) "Y a-t-il des prépositions vides en français?", *Le Français Moderne*, no 1 : 1-25.
- KLEIBER, G. (1990) *La sémantique du prototype*, Paris, Presses Universitaires de France.
- LAKOFF, G. (1987) *Women, Fire, and Dangerous Things, What categories reveal about the mind*, The University of Chicaco Press, Chicago and London.
- Le Grand Larousse de la Langue Française*, (1971) Paris, Librairie Larousse.
- Le Grand Robert de la Langue Française*, (2001) Paris, Dictionnaires le Robert.
- Le Petit Robert de la Langue Française*, (2003) Paris, Dictionnaires le Robert.
- Le Trésor de la Langue Française*, (1971) Paris, Éditions du centre national de la recherche scientifique
- MELIS, L. (2003) *La préposition en français*, Paris, Ophrys.
- ROSCH, E. (1973) « Natural Categories » dans *Cognitive Psychology*, 4, p.328-350.
- VANDELOISE, Cl. (1986) *L'espace en français*, Paris, le Seuil.
- WITTGENSTEIN, L. (1953) *Philosophical Investigations*, New York, The McMillan Co.